

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 217

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

CONDUITE ET PILOTAGE  
DES POLITIQUES DE  
L'ÉCOLOGIE, DU  
DÉVELOPPEMENT ET DE  
LA MOBILITÉ DURABLES



PROGRAMME 217  
**Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du  
développement et de la mobilité durables**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

### Guillaume LEFORESTIER

*Secrétaire général du ministère de la transition écologique, du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministère de la mer.*

Responsable du programme n° 217 : Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Le programme 217 est le programme support de la mise en œuvre des politiques publiques du pôle ministériel regroupant le ministère de la transition écologique (MTE), le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT) et le ministère de la mer (MMer).

L'essentiel des dépenses de ce programme est consacré aux effectifs et la masse salariale des personnels affectés dans les services des ministères ou dans les directions régionales ou départementales interministérielles. Ces effectifs sont répartis entre quatorze actions distinctes, dites « actions miroirs », qui permettent d'identifier et de répartir les moyens en personnel comme s'ils étaient inscrits directement dans les programmes de politique publique correspondants, tout en bénéficiant d'une gestion mutualisée de la masse salariale. Les actions miroirs 7 à 23 et l'action 28 portent les moyens de personnel dédiés aux différentes politiques publiques du MTE et aux fonctions transverses. L'action 15 porte les moyens de personnel œuvrant aux missions du MCTRCT. L'action 11 porte les moyens de personnel œuvrant aux missions du ministère de la mer.

Hors titre 2, ce programme assure le financement des activités support du secrétariat général, nécessaires au pilotage des ministères. Ces moyens hors titre 2 sont quant à eux principalement inscrits sur l'action 7.

Pour l'année 2021, le programme 217 a, comme les années précédentes, baissé le volume global de ses dépenses conformément au schéma d'emplois retenu pour le MTE. Concernant les crédits de titre 2 du programme 217, l'année 2021 a été marquée par la reprise en paie sur le programme 354 des agents transférés dans le cadre de la création, dans chaque département et en outre-mer, d'un secrétariat général commun départemental (SGCD) et par la revalorisation des régimes indemnitaires de la filière technique dans le cadre des opérations de la bascule technique des corps au RIFSEEP. Concernant les dépenses d'investissement et de fonctionnement, les marges de manœuvre offertes par la réduction des frais de déplacement ont été redéployées pour accélérer la transformation numérique.

Même si la gestion a été perturbée par la crise sanitaire et le report d'un certain nombre d'évènements internationaux, 2021 a été une année d'action, permettant de poursuivre les priorités suivantes :

- l'installation d'une gouvernance de développement durable capable de construire et de mettre en place des politiques nationales ambitieuses en matière de transition écologique ;
- la conduite d'une action stratégique transversale pour doter les ministères de la compétence, de l'expertise et des ressources nécessaires à la prise en compte de la transition écologique. L'enjeu est d'infléchir les politiques publiques, et par là même les comportements ;
- l'accomplissement d'un appui de qualité aux agents, en adéquation avec leurs missions, tout en recherchant une utilisation plus efficiente des moyens (notamment par leur mutualisation) ;
- l'exemplarité en termes d'éco et de socio-responsabilité par la promotion du plan d'actions « services publics éco-responsables » et l'insertion des clauses environnementales et sociales dans les contrats d'achats publics ;
- la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière de renforcement de la proximité des services de l'État avec les territoires.

Le dispositif de performance du programme est quant à lui resté centré autour des cinq indicateurs communs aux programmes supports, déclinés en deux objectifs de rationalisation de la gestion des moyens (objectif n°1 : « Être une administration exemplaire au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement ») et d'adaptation des compétences des agents et des services pour répondre au mieux aux missions et à leurs évolutions,

dans un contexte de réformes (objectif n°2 : « Appliquer une politique responsable en matière de ressources humaines »). Si les différents indicateurs ont été marqués par les conséquences sur la gestion de la crise sanitaire, des avancées significatives ont été constatées dans la mise en œuvre des mesures du plan « Services publics écoresponsables » concernant la mobilité durable des agents, la suppression de plastiques à usage unique et des produits phytopharmaceutiques, la réduction des consommations d'énergie, ou encore, l'économie circulaire et la maîtrise de l'empreinte carbone du numérique.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

### **OBJECTIF 1 : Être une administration exemplaire, au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement**

INDICATEUR 1.1 : Ratio d'efficacité bureautique

INDICATEUR 1.2 : Efficacité de la gestion immobilière

INDICATEUR 1.3 : Efficacité de la fonction achat

### **OBJECTIF 2 : Appliquer une politique des ressources humaines responsable**

INDICATEUR 2.1 : Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

INDICATEUR 2.2 : Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein du pôle ministériel

## Objectifs et indicateurs de performance

**OBJECTIF**

1 – Être une administration exemplaire, au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement

**INDICATEUR****1.1 – Ratio d'efficacité bureautique**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Ratio d'efficacité bureautique	€/poste	1302	1375	1352	1352	1427	1332

**Commentaires techniques**

Le ratio d'efficacité bureautique permet de rapporter le montant des dépenses de bureautique au nombre de postes de travail.

**Mode de calcul :**

- **Au numérateur** : la somme des dépenses bureautiques des ministères pour le périmètre concerné (administration centrale ou « AC », intégrant :
  - Les achats d'ordinateurs fixes, d'ordinateurs portables, écrans, personal digital assistant (PDA), photocopieurs et imprimantes personnelles ou en pool et les consommables ;
  - Les messageries et les licences des systèmes d'exploitation et des suites bureautiques ;
  - La formation bureautique des utilisateurs ;
  - Les serveurs bureautiques et les serveurs de messagerie ;
  - La masse salariale et dépenses afférentes des personnels internes et externes affectés au support et au soutien des utilisateurs de la bureautique ;
  - Les coûts de maintenance des matériels et du logiciel de bureautique ;
  - Les locations d'équipement afférentes à la bureautique le cas échéant ;
  - Les dépenses de télécommunications individuelles (matériels, abonnements et facturation individuelle ou collective).

**Nota bene :**

- Sont exclus : les coûts d'accès à l'internet et d'hébergement, les dépenses liées aux applications de collaboration et les coûts réseaux (données), ainsi que les dépenses de reprographie. Les coûts du personnel utilisateur de la bureautique ne sont pas intégrés dans ce ratio ni le temps qu'il passe en formation bureautique. De même, les éventuelles recettes liées à la bureautique ne sont pas prises en compte ;
  - Sont inclus : les frais de mission et de transport, si le déplacement concerne le support bureautique ;
  - Les dépenses de télécommunications individuelles (téléphonie) ne sont prises en compte qu'à compter des prévisions et résultats valorisés pour le PAP 2019.
- **Au dénominateur** : valeur minimale entre le nombre d'effectifs physiques comptabilisé (EPC) et le nombre de postes de travail pour le périmètre concerné (AC) :
    - Nombre d'agents : il s'agit de l'effectif réalisé en effectifs physiques comptabilisés au 31 décembre de l'année considérée ;
    - Nombre de postes de travail : les structures recensent en fin d'année le nombre d'ordinateurs fixes et portables en service, qui constitue par convention le nombre de postes de travail (physiques). Plus précisément, pour tenir compte des éventuelles évolutions entre deux années, le nombre de postes bureautiques est la moyenne des nombres de postes bureautiques au 31/12/N-1 et au 31/12/N. À noter que, par convention, un poste physique partiellement affecté à autre chose que de la bureautique est pris en compte. Les postes physiques en location sont inclus, de même que les postes affectés à des vacataires. Enfin, les postes qui ne sont pas affectés à l'usage individuel (équipement des salles de formation, des prestataires ou autres intervenants extérieurs, ou bien encore pour des positions d'accueil ou des positions techniques de supervision et de contrôle) sont également pris en compte.

**Source des données :**

- numérateur : dépenses constatées en crédits de paiement (CP) dans l'outil CHORUS exécutées sur une liste de comptes PCE dont le détail est donné dans le guide de la performance du programme, puis retraitement éventuel des erreurs d'imputation comptable par croisement des données recensées dans les outils de suivi de gestion interne.
- dénominateur : informations issues du système d'information dédié à la gestion des ressources humaines, croisées avec des outils de suivi de la sous-direction.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Objectifs et indicateurs de performance

### INDICATEUR

#### 1.2 – Efficience de la gestion immobilière

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Ratio entretien courant / SUB en administration centrale	€/m²	40,66	46,47	41.2	45	43,90	42.03
Ratio d'occupation (SUN / poste de travail) en administration centrale	m²/poste de travail	11,56	11,55	11.7	11,50	11,51	11.7

#### Commentaires techniques

##### Mode de calcul :

1. sous-indicateur 1.2.1 : ratio d'entretien courant / surface utile brute (SUB) en administration centrale.

- au numérateur : dépenses d'entretien courant (en crédits de paiement) réalisées au cours de l'année considérée au titre de l'entretien courant, de l'exploitation et la maintenance des bâtiments et du nettoyage des locaux ;
- au dénominateur : surface utile brute (SUB) en m² des locaux occupés par les services d'administration centrale des MTE-MCTRCT-MMER à la charge du programme 217.

2. sous-indicateur 1.2.2 : ratio d'occupation (surface utile nette / poste de travail) en administration centrale.

- au numérateur : surface utile nette (SUN) en m² des locaux occupés par les services d'administration centrale des MTE-MCTRCT-MER à la charge du programme 217 ;
- au dénominateur : nombre de postes de travail comptabilisé au 31 décembre de l'année n-1.

##### Source des données :

- le montant des dépenses relatives à l'entretien courant est extrait du système d'information CHORUS. La fiche du guide ministériel dédié à la performance précise la liste des comptes PCE et groupes de marchandises correspondant à ces dépenses ;
- les données relatives aux surfaces et aux postes de travail sont extraites de tableaux de suivi sous tableur bureautique renseignés par les services.

### INDICATEUR

#### 1.3 – Efficience de la fonction achat

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Efficience de la fonction achat	M€	15,98	14,02	Non déterminé	Non déterminé	22,19	Non déterminé

#### Commentaires techniques

##### Mode de calcul :

La valeur de l'indicateur correspond au « gain achat base 12 mois », calculé comme suit :

$[(\text{Prix ou coûts dits « de référence »}, \text{ éventuellement révisés selon les termes des marchés pris en considération, et prenant en compte l'évolution du marché économique si celle-ci est supérieure à 4 \% en valeur absolue}) - (\text{prix ou coûts effectivement négociés après intervention de l'acheteur})] \times (\text{volume prévisionnel annuel})$ . La base 12 mois est proratisée à compter de la notification du marché. De ce fait, une partie des gains compte pour l'année N et l'autre pour l'année N+1.

##### Source des données :

Les données nécessaires au calcul de l'indicateur sont extraites de l'application APPACH (outil interministériel).

### ANALYSE DES RÉSULTATS

#### Indicateur 1.1 : « ratio d'efficience bureautique »

Le résultat 2021 (1427€ par poste de travail) est dégradé par rapport à la prévision initiale du PAP 2021 (1352€ par poste de travail).

Le développement du télétravail pendant les périodes de confinement liées à la crise de la covid-19 a conduit à un effort important d'équipement en ordinateurs et en téléphones portables. Les outils bureautiques ont également été renforcés avec des volets collaboratifs pour faciliter le travail à distance.

Les dépenses constatées au numérateur sont en retrait de 5 % par rapport à 2020. Une évolution dans les méthodes de comptage du nombre de postes de travail (qui permet de retirer plus vite du parc les PC remplacés par de nouveaux équipements) couplée à la baisse des effectifs du pôle ministériel, a entraîné une baisse de 9 % du dénominateur. En conséquence, le ratio a augmenté 52 euros par rapport à 2021.

## Indicateur 1.2 : « efficacité de la gestion immobilière »

### Sous-indicateur 1.2.1 : « ratio d'entretien courant »

Le résultat 2021 du ratio d'entretien courant s'établit à 43,90 € du m<sup>2</sup>, légèrement supérieur à la prévision initiale du PAP 2021 (41,20€/m<sup>2</sup>).

Ce résultat s'explique par des dépenses de nettoyage des locaux plus importantes que prévu dans le contexte de la crise sanitaire.

### Sous-indicateur 1.2.2 : « ratio d'occupation »

Le résultat 2021 du ratio d'occupation est de 11,51m<sup>2</sup> par agent. Ce résultat est presque conforme à la prévision initiale du PAP 2021 (11,70m<sup>2</sup> par agent).

L'année 2021 a connu peu de mouvement sur les espaces de l'administration centrale, ce qui justifie cette faible variation de l'indicateur.

## Indicateur 1.3 : « efficacité de la gestion achat »

Le montant des économies d'achat pour 2021 est estimé à 22,19 M€. Toutefois ce chiffre reste à consolider par la Direction des achats de l'Etat (DAE).

L'évolution du montant des économies par rapport à 2020 est liée au changement de méthode.

En effet, depuis 2020, la déclaration des économies d'achat s'effectue dans l'application des achats de l'État (APPACH), intégralement déployée dans les services centraux et déconcentrés du pôle ministériel depuis mai 2021.

Les résultats obtenus démontrent ainsi l'efficacité de cette méthode pour la déclaration des économies d'achat par rapport aux deux précédents exercices. Ce résultat laisse penser que le potentiel de réalisation des économies d'achat a été impacté par les hausses des coûts des matières premières, ce qui renforce la nécessité de prolonger les efforts en matière de sourcing, d'innovation et de recours aux PME.

## OBJECTIF

### 2 – Appliquer une politique des ressources humaines responsable

## INDICATEUR

### 2.1 – Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	3,04	2,95	2,80	2,85	2,70	2,60



## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Objectifs et indicateurs de performance

### Commentaires techniques

#### Mode de calcul :

- au numérateur : effectifs gérants, en nombre d'ETPT.

Cette notion recouvre les agents consacrant la majeure partie de leur temps de travail à la gestion des personnels qu'ils n'encadrent pas directement, ainsi que les agents affectés à des fonctions support dans les services de gestion du personnel. La mesure est assurée en ETPT des effectifs gérants sur les quatre activités visées par la circulaire du 16 juillet 2008 (la gestion administrative, la formation, les conditions de travail, le pilotage de la politique de gestion des ressources humaines et des compétences) en fonction au 31 décembre de l'année considérée.

- au dénominateur : effectifs gérés, en nombre d'agents.

Cette notion recouvre la globalité des effectifs gérés, totalement ou partiellement, consommant pour l'essentiel le plafond d'autorisations d'emplois (PAE). Les effectifs gérés sont exprimés en agents physiques et non en ETP (une quotité de travail inférieure au temps plein n'induit pas un allègement de l'activité des gestionnaires) ; la part des effectifs transférés aux collectivités dans le cadre de la décentralisation, qui demeurent gérés soit intégralement (en position de mise à disposition des Conseils départementaux), soit partiellement (en position de détachement sans limitation de durée) par les MTE-MCTRCT-MMER, est intégrée à l'assiette des effectifs gérés après application d'un « coefficient correcteur » autorisé.

#### Source des données :

- au numérateur : les données sont issues de l'application ministérielle SALSA (Système d'agrégation en ligne du suivi d'activité) ;

- au dénominateur : les données sont issues d'ODE (Observatoire des rémunérations) pour le décompte des emplois réalisés au périmètre ministériel de gestion (en ETPT), et enrichis à partir de SALSA pour divers sous-ensembles.

## INDICATEUR

### 2.2 – Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein du pôle ministériel

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères	%	8,55	8,37	8.5	8,37	8,37 résultat prévisionnel	8.5

### Commentaires techniques

#### Mode de calcul :

- au numérateur : nombre d'agents appartenant à l'une des catégories des bénéficiaires de l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés. Doivent être recensés tous les agents employés par les MTE-MCTRCT-MMER, tous statuts confondus et appartenant à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés ;

- au dénominateur : effectif total des MTE-MCTRCT-MMER correspondant à la moyenne de consommation des ETP sur l'année considérée.

#### Source des données :

Les données sont collectées dans le cadre d'une enquête annuelle de recensement diligentée auprès des responsables de BOP du programme 217 et du Service des retraites de l'État pour la population des allocataires temporaires d'invalidité (ATI).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### Indicateur 2.1 : « ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines »

Le résultat 2021 (2,70%) soit 0,10% est meilleur que la prévision initiale 2021 qui était de 2,80%.

Cette diminution s'inscrit dans la continuité des efforts qui sont menés par le pôle ministériel depuis plusieurs années pour réduire les effectifs support, ainsi que par les transferts d'effectifs vers les secrétariats généraux communs départementaux.

Il est conforme à la politique de réduction prioritaire des effectifs dans les fonctions support.

### Indicateur 2.2 : « taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein du pôle ministériel »

Le résultat prévisionnel 2021 (8,37%) est conforme à la prévision qui avait été définie lors du PAP 2021.

Le résultat définitif sera connu lors de la consolidation du résultat par le FIPHFP.

L'année 2021 a été marquée par une reprise des recrutements de travailleurs handicapés par la voie dérogatoire des contrats.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

# Présentation des crédits et des dépenses fiscales

## 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

### 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i>						
<i>Consommation 2021</i>						
07 – Pilotage, support, audit et évaluations	597 071 187 630 630 818	183 369 669 160 477 967	1 603 507 625 589	10 444 965 12 063 312	<b>792 489 328</b> <b>803 797 686</b>	793 681 328
08 – Personnels œuvrant pour les politiques de transport	578 061 566 573 125 948				<b>578 061 566</b> <b>573 125 948</b>	578 061 566
09 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	118				<b>0</b> <b>118</b>	0
11 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	184 990 251 177 205 937				<b>184 990 251</b> <b>177 205 937</b>	184 990 251
13 – Personnels œuvrant pour la politique de l'eau et de la biodiversité	264 890 074 278 649 659				<b>264 890 074</b> <b>278 649 659</b>	264 890 074
15 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme Urbanisme, territoires et aménagement de l'habitat	645 135 124 585 857 519	2 923			<b>645 135 124</b> <b>585 860 442</b>	645 135 124
16 – Personnels œuvrant pour la politique de la prévention des risques	245 717 254 255 910 088				<b>245 717 254</b> <b>255 910 088</b>	245 717 254
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	5 763 989				<b>0</b> <b>5 763 989</b>	0
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	2 372 724 15 515 298				<b>2 372 724</b> <b>15 515 298</b>	12 422 724
23 – Personnels œuvrant pour les politiques de l'énergie et du climat	59 021 984 61 606 508				<b>59 021 984</b> <b>61 606 508</b>	59 021 984
25 – Commission nationale du débat public	2 579 807 2 632 942	971 424 2 052 084		5 000	<b>3 551 231</b> <b>4 690 026</b>	6 051 231
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 470 807 1 291 521	513 000 499 858			<b>1 983 807</b> <b>1 791 379</b>	1 983 807
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 545 720 14 829 749	4 200 000 3 785 783	6 000	2 500	<b>18 745 720</b> <b>18 624 032</b>	18 745 720
28 – Personnels œuvrant dans le domaine de la stratégie et de la connaissance des politiques de transition écologique	50 146 529 44 858 751				<b>50 146 529</b> <b>44 858 751</b>	50 146 529
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>2 646 003 027</b>	<b>189 054 093</b>	<b>1 603 507</b>	<b>10 444 965</b>	<b>2 847 105 592</b>	<b>2 860 847 592</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+11 516 114	+5 369 555 (hors titre 2)			+16 885 669	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+19 097 321	-4 092 453 (hors titre 2)			+15 004 868	
Total des AE ouvertes	2 676 616 462	202 379 667 (hors titre 2)			2 878 996 129	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>2 647 878 844</b>	<b>166 818 616</b>	<b>631 589</b>	<b>12 070 812</b>	<b>2 827 399 861</b>	

## 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI 2021 Consommation 2021</i>	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
07 – Pilotage, support, audit et évaluations	597 071 187 630 630 818	190 787 636 159 225 624	11 886 752 42 574 458	10 444 965 12 040 751	<b>810 190 540</b> <b>844 471 651</b>	811 382 540 ██████████
08 – Personnels œuvrant pour les politiques de transport	578 061 566 573 125 948				<b>578 061 566</b> <b>573 125 948</b>	578 061 566 ██████████
09 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	118				<b>0</b> <b>118</b>	0 ██████████
11 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	184 990 251 177 205 937				<b>184 990 251</b> <b>177 205 937</b>	184 990 251 ██████████
13 – Personnels œuvrant pour la politique de l'eau et de la biodiversité	264 890 074 278 649 659				<b>264 890 074</b> <b>278 649 659</b>	264 890 074 ██████████
15 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme Urbanisme, territoires et aménagement de l'habitat	645 135 124 585 857 519	2 923			<b>645 135 124</b> <b>585 860 442</b>	645 135 124 ██████████
16 – Personnels œuvrant pour la politique de la prévention des risques	245 717 254 255 910 088				<b>245 717 254</b> <b>255 910 088</b>	245 717 254 ██████████
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	5 763 989				<b>0</b> <b>5 763 989</b>	0 ██████████
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	2 372 724 15 515 298				<b>2 372 724</b> <b>15 515 298</b>	12 422 724 ██████████
23 – Personnels œuvrant pour les politiques de l'énergie et du climat	59 021 984 61 606 508				<b>59 021 984</b> <b>61 606 508</b>	59 021 984 ██████████
25 – Commission nationale du débat public	2 579 807 2 632 942	971 424 2 307 790		5 000	<b>3 551 231</b> <b>4 945 732</b>	6 051 231 ██████████
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 470 807 1 291 521	513 000 535 821			<b>1 983 807</b> <b>1 827 341</b>	1 983 807 ██████████
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 545 720 14 829 749	6 760 670 7 546 957	1 116	83 296	<b>21 306 390</b> <b>22 461 118</b>	21 306 390 ██████████
28 – Personnels œuvrant dans le domaine de la stratégie et de la connaissance des politiques de transition écologique	50 146 529 44 858 751				<b>50 146 529</b> <b>44 858 751</b>	50 146 529 ██████████
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>2 646 003 027</b>	<b>199 032 730</b>	<b>11 886 752</b>	<b>10 444 965</b>	<b>2 867 367 474</b>	<b>2 881 109 474</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+11 516 114	+5 369 555 (hors titre 2)			+16 885 669	██████████
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+19 097 321	-134 410 (hors titre 2)			+18 962 911	██████████
Total des CP ouverts	2 676 616 462	226 599 592 (hors titre 2)			2 903 216 054	██████████
<b>Total des CP consommés</b>	<b>2 647 878 844</b>	<b>169 619 114</b>	<b>42 575 574</b>	<b>12 129 047</b>	<b>2 872 202 580</b>	██████████

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

### 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
07 – Pilotage, support, audit et évaluations	464 830 994 699 653 790	-222 093 321	367 811 516	13 336 029	464 830 994	464 830 994 858 708 014
08 – Personnels œuvrant pour les politiques de transport	585 370 523 581 805 678				585 370 523	585 510 523 581 805 678
09 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	578				0	0 578
11 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	185 903 507 178 407 538				185 903 507	185 903 507 178 407 538
13 – Personnels œuvrant pour la politique de l'eau et de la biodiversité	268 149 358 280 920 213				268 149 358	268 149 358 280 920 213
15 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme Urbanisme, territoires et aménagement de l'habitat	646 595 210 591 562 947	231			646 595 210	646 845 210 591 563 179
16 – Personnels œuvrant pour la politique de la prévention des risques	244 311 267 256 701 685				244 311 267	244 311 267 256 701 685
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	6 366 765	765			0	0 6 367 530
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	2 375 792 12 752 954				2 375 792	14 355 792 12 752 954
23 – Personnels œuvrant pour les politiques de l'énergie et du climat	58 977 544 61 888 101				58 977 544	58 977 544 61 888 101
25 – Commission nationale du débat public	2 630 000 2 257 572	971 424 1 941 297			3 601 424	9 601 424 4 198 868
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 314 907	553 200 572 903			1 953 200	1 953 200 1 887 810
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 14 348 044	23 360 670 22 886 064		254 392	37 810 670	37 810 670 37 488 500
28 – Personnels œuvrant dans le domaine de la stratégie et de la connaissance des politiques de transition écologique	51 428 081 45 940 465				51 428 081	51 428 081 45 940 465
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>2 526 422 276</b>	<b>24 885 294</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 551 307 570</b>	<b>2 569 677 570</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>2 733 921 236</b>	<b>-196 692 061</b>	<b>367 811 516</b>	<b>13 590 421</b>		<b>2 918 631 112</b>

#### 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
07 – Pilotage, support, audit et évaluations	464 830 994 699 653 790	174 223 272	17 716 248	13 283 531	464 830 994	464 830 994 904 876 841
08 – Personnels œuvrant pour les politiques de transport	585 370 523 581 805 678				585 370 523	585 510 523 581 805 678
09 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	578				0	0 578
11 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	185 903 507 178 407 538				185 903 507	185 903 507 178 407 538

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Présentation des crédits et des dépenses fiscales | Programme n° 217

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020						
13 – Personnels œuvrant pour la politique de l'eau et de la biodiversité	268 149 358 280 920 213				268 149 358 280 920 213	268 149 358 280 920 213
15 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme Urbanisme, territoires et aménagement de l'habitat	646 595 210 591 562 947	231			646 595 210	646 845 210 591 563 179
16 – Personnels œuvrant pour la politique de la prévention des risques	244 311 267 256 701 685				244 311 267	244 311 267 256 701 685
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	6 366 765	765			0	0 6 367 530
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	2 375 792 12 752 954				2 375 792	14 355 792 12 752 954
23 – Personnels œuvrant pour les politiques de l'énergie et du climat	58 977 544 61 888 101				58 977 544	58 977 544 61 888 101
25 – Commission nationale du débat public	2 630 000 2 257 572	971 424 1 474 081			3 601 424	9 601 424 3 731 653
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 314 907	553 200 538 325			1 953 200	1 953 200 1 853 232
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 14 348 044	6 760 670 7 451 472	21 320	173 596	21 210 670	21 210 670 21 994 432
28 – Personnels œuvrant dans le domaine de la stratégie et de la connaissance des politiques de transition écologique	51 428 081 45 940 465				51 428 081	51 428 081 45 940 465
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>2 526 422 276</b>	<b>8 285 294</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 534 707 570</b>	<b>2 553 077 570</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>2 733 921 236</b>	<b>183 688 146</b>	<b>17 737 568</b>	<b>13 457 127</b>		<b>2 948 804 077</b>

### PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 2 – Dépenses de personnel	2 733 921 236	2 646 003 027	2 647 878 844	2 733 921 236	2 646 003 027	2 647 878 844
Rémunérations d'activité	1 604 657 832	1 544 249 715	1 559 745 132	1 604 657 832	1 544 249 715	1 559 745 132
Cotisations et contributions sociales	1 110 284 906	1 081 154 841	1 069 164 660	1 110 284 906	1 081 154 841	1 069 164 660
Prestations sociales et allocations diverses	18 978 499	20 598 471	18 969 053	18 978 499	20 598 471	18 969 053
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	-196 692 061	189 054 093	166 818 616	183 688 146	199 032 730	169 619 114
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	-243 222 372	142 303 020	115 778 182	137 182 014	152 281 657	118 576 230
Subventions pour charges de service public	46 530 311	46 751 073	51 040 434	46 506 132	46 751 073	51 042 884
Titre 5 – Dépenses d'investissement	367 811 516	1 603 507	631 589	17 737 568	11 886 752	42 575 574
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	367 336 482	1 603 507	233 604	17 018 540	11 886 752	42 286 896
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	475 034	0	397 985	719 028	0	288 679
Titre 6 – Dépenses d'intervention	13 590 421	10 444 965	12 070 812	13 457 127	10 444 965	12 129 047
Transferts aux ménages	43 102	0	26 749	46 288	0	28 869
Transferts aux entreprises	0	0	957 390	0	0	963 000
Transferts aux collectivités territoriales	54 258	0	0	54 258	0	0

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Transferts aux autres collectivités	13 493 061	10 444 965	11 086 672	13 356 581	10 444 965	11 137 178
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>2 847 105 592</b>			<b>2 867 367 474</b>	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+30 613 435			+30 613 435	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+1 277 102			+5 235 145	
<b>Total*</b>	<b>2 918 631 112</b>	<b>2 878 996 129</b>	<b>2 827 399 861</b>	<b>2 948 804 077</b>	<b>2 903 216 054</b>	<b>2 872 202 580</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouvertes en 2021	Ouverts en 2020	Prévus en LFI pour 2021	Ouverts en 2021
Dépenses de personnel	11 362 232	10 050 000	11 516 114	11 362 232	10 050 000	11 516 114
Autres natures de dépenses	3 577 752	3 692 000	5 369 555	3 577 752	3 692 000	5 369 555
<b>Total</b>	<b>14 939 984</b>	<b>13 742 000</b>	<b>16 885 669</b>	<b>14 939 984</b>	<b>13 742 000</b>	<b>16 885 669</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2021		746 711		746 711				
03/2021		32 465		32 465				
04/2021		6 174		6 174				
05/2021		11 121		11 121				
06/2021		8 378		8 378				
07/2021		13 370		13 370				
08/2021		6 219		6 219				
09/2021		23 115		23 115				
10/2021		2 463		2 463				
11/2021		726 507		726 507				
12/2021		8 518		8 518				
<b>Total</b>		<b>1 585 041</b>		<b>1 585 041</b>				

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2021	560 853		560 853					
03/2021	572 740	727 902	572 740	727 902				
04/2021	533 934		533 934					
05/2021	1 238 277	355 671	1 238 277	355 671				
06/2021	427 450	840 000	427 450	840 000				
07/2021	1 485 529		1 485 529					
08/2021	1 123 723		1 123 723					
09/2021	2 094 692	1 624 754	2 094 692	1 624 754				
10/2021	966 759	136 000	966 759	136 000				
11/2021	1 685 548	157 500	1 685 548	157 500				
12/2021	484 307	95 960	484 307	95 960				
01/2022	342 303		342 303					
<b>Total</b>	<b>11 516 114</b>	<b>3 937 787</b>	<b>11 516 114</b>	<b>3 937 787</b>				

## ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
03/11/2021	3 564 448		3 564 448					
<b>Total</b>	<b>3 564 448</b>		<b>3 564 448</b>					

## ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/01/2021		27 461						
<b>Total</b>		<b>27 461</b>						

## ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/01/2021		1 172 027		1 494 680				
<b>Total</b>		<b>1 172 027</b>		<b>1 494 680</b>				



## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

### ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/03/2021		875 987		5 148 267				
<b>Total</b>		<b>875 987</b>		<b>5 148 267</b>				

### DÉCRETS D'ANNULATION DE FDC OU DE ADP

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
09/12/2021						153 273		153 273
<b>Total</b>						<b>153 273</b>		<b>153 273</b>

### DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021	7 651 962		7 651 962	128 086		72 960		
19/11/2021	7 880 911	234 709	7 880 911	234 709				
<b>Total</b>	<b>15 532 873</b>	<b>234 709</b>	<b>15 532 873</b>	<b>362 795</b>		<b>72 960</b>		

### DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021		500 000		500 000				
<b>Total</b>		<b>500 000</b>		<b>500 000</b>				

### LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/07/2021						3 168 142		3 168 142
01/12/2021						3 661 535		4 472 010
<b>Total</b>						<b>6 829 677</b>		<b>7 640 152</b>

**TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)**

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>30 613 435</b>	<b>8 333 012</b>	<b>30 613 435</b>	<b>13 028 570</b>		<b>7 055 910</b>		<b>7 793 425</b>

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

### ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

#### Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2021 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2021. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2021.

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

#### DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)

(en millions d'euros)			
Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale	Chiffrage définitif 2020	Chiffrage initial 2021	Chiffrage actualisé 2021
520111 <b>Exonération des dons et legs consentis à des associations d'utilité publique de protection de l'environnement et de défense des animaux</b> Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1923 - Dernière modification : 2008 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 795-4°</i>	1	1	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

#### DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)

(en millions d'euros)			
Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire	Chiffrage définitif 2020	Chiffrage initial 2021	Chiffrage actualisé 2021
140104 <b>Exonération des intérêts des livrets de développement durable</b> Revenus de capitaux mobiliers <i>Bénéficiaires 2019 : 24200000 Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1983 - Dernière modification : 2006 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 157-9° quater</i>	75	52	54
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>52</b>	<b>54</b>



## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

# Justification au premier euro

## Éléments transversaux au programme

### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
07 – Pilotage, support, audit et évaluations	597 071 187 630 630 818	195 418 141 173 166 868	793 681 328 803 797 686	597 071 187 630 630 818	213 119 353 213 840 833	811 382 540 844 471 651
08 – Personnels œuvrant pour les politiques de transport	578 061 566 573 125 948		578 061 566 573 125 948	578 061 566 573 125 948		578 061 566 573 125 948
09 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	118		0 118	118		0 118
11 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	184 990 251 177 205 937		184 990 251 177 205 937	184 990 251 177 205 937		184 990 251 177 205 937
13 – Personnels œuvrant pour la politique de l'eau et de la biodiversité	264 890 074 278 649 659		264 890 074 278 649 659	264 890 074 278 649 659		264 890 074 278 649 659
15 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme Urbanisme, territoires et aménagement de l'habitat	645 135 124 585 857 519	2 923	645 135 124 585 860 442	645 135 124 585 857 519	2 923	645 135 124 585 860 442
16 – Personnels œuvrant pour la politique de la prévention des risques	245 717 254 255 910 088		245 717 254 255 910 088	245 717 254 255 910 088		245 717 254 255 910 088
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	5 763 989		0 5 763 989	5 763 989		0 5 763 989
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	2 372 724 15 515 298		12 422 724 15 515 298	2 372 724 15 515 298		12 422 724 15 515 298
23 – Personnels œuvrant pour les politiques de l'énergie et du climat	59 021 984 61 606 508		59 021 984 61 606 508	59 021 984 61 606 508		59 021 984 61 606 508
25 – Commission nationale du débat public	2 579 807 2 632 942	971 424 2 057 084	6 051 231 4 690 026	2 579 807 2 632 942	971 424 2 312 790	6 051 231 4 945 732
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 470 807 1 291 521	513 000 499 858	1 983 807 1 791 379	1 470 807 1 291 521	513 000 535 821	1 983 807 1 827 341
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 545 720 14 829 749	4 200 000 3 794 283	18 745 720 18 624 032	14 545 720 14 829 749	6 760 670 7 631 369	21 306 390 22 461 118
28 – Personnels œuvrant dans le domaine de la stratégie et de la connaissance des politiques de transition écologique	50 146 529 44 858 751		50 146 529 44 858 751	50 146 529 44 858 751		50 146 529 44 858 751
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>2 646 003 027</b>	<b>201 102 565</b>	<b>2 847 105 592</b>	<b>2 646 003 027</b>	<b>221 364 447</b>	<b>2 867 367 474</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+30 613 435	+1 277 102	+31 890 537	+30 613 435	+5 235 145	+35 848 580
Total des crédits ouverts	2 676 616 462	202 379 667	2 878 996 129	2 676 616 462	226 599 592	2 903 216 054
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>2 647 878 844</b>	<b>179 521 016</b>	<b>2 827 399 861</b>	<b>2 647 878 844</b>	<b>224 323 736</b>	<b>2 872 202 580</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+28 737 618	+22 858 650	+51 596 269	+28 737 618	+2 275 856	+31 013 474

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Total des autorisations de fongibilité asymétrique délivrées au programme : 4 547 666 €.

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	2 647 573 185	201 102 565	2 848 675 750	2 647 573 185	221 364 447	2 868 937 632
Amendements	-1 570 158	0	-1 570 158	-1 570 158	0	-1 570 158
<b>LFI</b>	<b>2 646 003 027</b>	<b>201 102 565</b>	<b>2 847 105 592</b>	<b>2 646 003 027</b>	<b>221 364 447</b>	<b>2 867 367 474</b>

### Crédits de titre 2

Pour le titre 2 du programme 217, le montant des ressources prévues dans le projet annuel de performances du programme 217 annexé au PLF 2021 était de 2 647 573 187 €.

L'amendement AN n°II-3001 est intervenu, majorant les crédits de 121 000 €, dont 104 643 HCAS, au titre du financement d'un ETPT supplémentaire au budget de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA).

Par ailleurs, l'amendement n°1246 présenté par le Gouvernement est intervenu, minorant les dépenses de 1 691 158 € dont :

- 1 376 135 € au titre du transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2021 du Centre national des ponts de secours (CNPS) vers le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) ;
- 74 804 € au titre de la compensation des fractions d'emplois assurées par le MTE au bénéfice des activités d'EPIDOR, dans le cadre d'une expérimentation en cours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- 156 156 € au titre de l'ajustement non pérenne de la compensation aux départements du transfert des services chargés de l'équipement en application de l'article 7 de la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 ;
- 84 063 € correspondant à un effectif de 2 ETP, dans le cadre du droit à compensation accordé au titre du transfert des services du ministère de la transition écologique chargés de la gestion des ports départementaux et des ports d'intérêt national, en application des dispositions de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (LRL), notamment ses articles 30, 104 et 121.

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

### Crédits de titre 2

Le solde des transferts de crédits entrants et sortants en 2021 s'établit à 15 532 873 € et 235,03 ETPT, dont 15 741 267 € et 238 ETPT pour les transferts entrants et – 208 394 € et – 3 ETPT pour les transferts sortants. Les mouvements mis en œuvre sont les suivants :

#### 1) Décret n°2021-831 du 28 juin 2021 : 7 651 962 € et 155 ETPT

- Transfert entrant de 532 500 € et 9 ETPT en provenance des services du Premier ministre (programme 147 – Politique de la ville) au titre de la mise à disposition des agents exerçant les fonctions de délégués du préfet ;
- Transfert entrant de 332 179 € en provenance du ministère de l'action et des comptes publics (programme 349 – Fonds pour la transformation de l'action publique) au titre de la contribution du fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Le transfert en gestion ne porte pas de transfert d'effectifs ;
- Transfert entrant de 281 872 € et 4 ETPT en provenance du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion (programme 155 – Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail) au titre d'un rétro-transfert en gestion des effectifs transférés en base à l'occasion du projet de loi de finances 2021 ;
- Transfert entrant de 5 937 181 € et 136 ETPT en provenance du ministère de l'intérieur (programme 354 – Administration territoriale de l'État) au titre d'un rétro-transfert en gestion d'une partie des effectifs transférés en base à l'occasion du projet de loi de finances 2020 et du projet de loi de finances 2021 pour la création des

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

secrétariats généraux communs des directions départementales interministérielles (SGC DDI) et des secrétariats généraux communs en outre-mer ;

- Transfert entrant de 95 690 € et 1 ETPT en provenance du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (programme 215 – Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture) au titre du système d'information de la pêche maritime et de l'aquaculture ;
- Transfert entrant de 672 834 € et 8 ETPT en provenance du ministère des solidarités et de la santé (programme 124 – Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales) au titre de la création du service public et de la rue au logement (SRULO) ;
- Transfert sortant de 200 894 € et 3 ETPT à destination du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (programme 215 – Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture) au titre du système d'information de l'eau.

### 2) Décret n° 2021-1509 du 19 novembre 2021 : 7 880 911 € et 80,3 ETPT

- Transfert entrant de 862 978 € et 10 ETPT en provenance du ministère de la Culture (programme 224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture) au titre des dépenses de personnel d'agents à statut développement durable exerçant leurs fonctions dans les services du ministère de la culture (écoles d'architecture, services départementaux d'architecture et du patrimoine et mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques) ;
- Transfert entrant de 447 500 € et 8 ETPT en provenance des services du Premier ministre (programme 147 – Politique de la ville) au titre de la mise à disposition des agents exerçant les fonctions de délégués du préfet ;
- Transfert entrant de 4 155 987 € et 60,7 ETPT en provenance du ministère de l'intérieur (programme 354 – Administration territoriale de l'Etat) au titre d'un rétro-transfert complémentaire concernant la création des secrétariats généraux communs ;
- Transfert entrant de 271 522 € en provenance du ministère de la transformation et de la fonction publiques (programme 352 – innovation et transformation numérique) au titre du financement d'entrepreneurs d'intérêt général (EIG). Le transfert en gestion ne porte pas de transfert d'effectifs ;
- Transfert entrant de 41 996 € et 0,33 ETPT en provenance du ministère de l'intérieur (programme 354 – Administration territoriale de l'Etat) au titre d'emplois de directeur d'administration territoriale de l'Etat (DATE) à la direction de la mer et du littoral de Corse ;
- Transfert entrant de 31 014 € et 1 ETPT en provenance du ministère de l'économie et des finances (programme 218 – Conduite et pilotage des politiques économiques et financières) au titre de la création d'une mission sous l'autorité du délégué interministériel aux risques naturel majeurs (DGPR) suite à la suppression de la délégation interministérielle aux risques majeurs outre-mer (DIRMOM) ;
- Transfert entrant de 91 622 € en provenance du ministère de la transformation et de la fonction publiques (programme 351 – Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines) au titre du financement de l'accompagnement des agents dans le cadre de la création des secrétariats généraux communs départementaux. Le transfert en gestion ne porte pas de transfert d'effectifs ;
- Transfert entrant de 1 985 792 € en provenance du ministère de la transformation et de la fonction publiques (programme 351 – Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines) au titre du financement de l'accompagnement des agents dans le cadre des restructurations portées par le ministère de la transition écologique. Le transfert en gestion ne porte pas de transfert d'effectifs ;
- Transfert sortant de 7 500 € à destination du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (programme 112 hors titre 2- Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire) au titre du financement partiel d'un poste de chargé de communication de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (Suera) à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Par ailleurs, l'arrêté du 3 novembre 2021 portant répartition de crédits a procédé à la majoration des crédits de titre 2 à hauteur de 3 564 448 € au titre du financement interministériel des mesures suivantes :

- 188 448 € au titre de la mise en œuvre du forfait mobilité durable ;
- 3 376 000 € au titre des mesures de convergence indemnitaire dans le cadre du rendez-vous salarial du 24 juillet 2020 : 52 000 € pour le corps des assistants de service sociale (ASS), 2 190 000 € pour l'harmonisation entre administration centrale et services déconcentrés franciliens et 1 134 000 € pour la filière des médecins de prévention.

Crédits hors titre 2 :

Au cours de la gestion 2021, le programme 217 hors titre 2 a été impacté par les mouvements réglementaires suivants :

Décret n° 2021-831 du 28 juin 2021 portant les transferts de crédits suivants :

- action sociale des agents venant de Bercy : -200 000 € en AE et en CP ;
- prestations informatiques mutualisées : 252 040 € en AE et 453 086 € en CP ;
- Forum de Paris sur la paix (11/2021) : -150 000 € en AE et CP ;
- création du service public de la rue au logement (DIHAL) : 25 000 € en AE et CP ;

Décret n° 2021-830 du 28 juin 2021 portant virement de crédits en provenance du programme 181 au profit de CGEDD pour la création du bureau d'enquête accidents indépendant et dédié aux risques technologiques créé dans les suites de Lubrizol : + 500 000 € en AE et CP ;

Décret n° 2021-1509 du 19 novembre 2021 portant les transferts de crédits suivants :

- financement des dépenses d'action sociale et de prévention des risques professionnels des agents du MTE transférés vers les secrétariats généraux communs : -374 480 € en AE et CP ;
- sommet Afrique-France : -142 000 € en AE et CP ;
- financement des maisons de service public et des espaces France services : + 923 579 € en AE et CP ;
- financement de l'acheminement du stock État des masques grand public : -64 490 € en AE et CP ;
- financement du sommet "One Planet Summit" : -107 900 € en AE et CP.

## ■ ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

En 2021, 5 369 555 € en AE et CP ont été rattachés au programme 217 hors-titre 2 par la voie de fonds de concours et d'attributions de produits, pour un montant prévu au PAP 2021 de 3 692 000 € en AE et CP.

Les fonds de concours et attributions de produits perçus en 2021 se décomposent comme suit :

- participations diverses à des actions de communication et de formation : 3 582 116 € en AE et CP ;
- fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique : 355 671 € en AE et CP ;
- vente de publications, de documents, d'espaces publicitaires organisation ou participation à des colloques, conférences, séminaires, salons et locations de salles ou d'espace : 58 515 € en AE et CP ;
- cession de biens immobiliers : 80 680 € en AE et CP ;
- rémunération des prestations fournies par les services et les écoles du ministère : 1 445 847 € en AE et CP.

À noter également que 153 274 € de fonds de concours excédentaires ont été restitués en fin de gestion 2021 par la Commission nationale du débat public (CNDP).

## ■ RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	13 230 015	6 829 677	20 059 692	13 230 015	7 640 152	20 870 167
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>13 230 015</b>	<b>6 829 677</b>	<b>20 059 692</b>	<b>13 230 015</b>	<b>7 640 152</b>	<b>20 870 167</b>



## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

Le montant des crédits hors titre 2 mis en réserve s'est élevé à 6,83M€ en AE et 7,64M€ en CP (réserve initiale de début de gestion).

### EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

#### EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2020 (1)	Réalisation 2020 (2)	LFI + LFR 2021 (3)	Transferts de gestion 2021 (4)	Réalisation 2021 (5)	Écart à LFI + LFR 2021 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1052 – Catégorie A	+154,00	11 939,00	11 877,00	+51,91	11 900,98	-27,93
1053 – Catégorie B	+366,00	14 063,00	13 732,00	+75,65	13 293,56	-514,09
1054 – Catégorie C	+626,00	11 924,00	10 150,00	+107,47	10 664,66	+407,19
<b>Total</b>	<b>+1 146,00</b>	<b>37 926,00</b>	<b>35 759,00</b>	<b>+235,03</b>	<b>35 859,20</b>	<b>-134,83</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2021 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
1052 – Catégorie A	0,00	-47,00	+153,19	-42,12	+20,93	-63,05
1053 – Catégorie B	0,00	-126,00	+60,47	-413,56	-122,40	-291,16
1054 – Catégorie C	0,00	-148,00	-264,54	-328,27	-112,72	-215,55
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>-321,00</b>	<b>-50,88</b>	<b>-783,95</b>	<b>-214,19</b>	<b>-569,76</b>

La colonne « LFI-LFR 2021 » mentionne le plafond d'autorisations d'emplois du programme 217 du MTE-MCTRCT en LFR 2021.

Les mesures de transfert en LFI qui ont été recensées en colonne 7 correspondent à :

- **1 ETPT entrant** au bénéfice de l'action 23 (politiques de l'énergie et du climat) en provenance du programme 354 « Administration générale et territoriale de l'Etat » du ministère de l'intérieur, correspondant au transfert lié à la création d'une plate-forme interdépartementale d'instruction des agréments des centres de contrôle technique des véhicules ;
- **1 ETPT entrant** au bénéfice de l'action 7 (politiques du programme "Pilotage, support, audit et évaluations") en provenance du programme 112 « Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire », correspondant à la fonction de délégué ministériel au développement de l'axe portuaire et logistique Méditerranée-Rhône-Saône (DIMERS).
- **195 ETPT sortants** depuis l'action 07 (Pilotage, support, audit et évaluations) vers le programme 354 « Administration générale et territoriale de l'Etat » du ministère de l'intérieur, correspondant au transfert lié à la création des secrétariats généraux communs en Outre-Mer hors Guyane ;

- **55 ETPT sortants** depuis l'action 07 (Pilotage, support, audit et évaluations) vers le programme 354 « Administration générale et territoriale de l'Etat » du ministère de l'intérieur, correspondant au transfert lié à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane ;
- **45 ETPT sortants** depuis l'action 07 (Pilotage, support, audit et évaluations) vers le programme 354 « Administration générale et territoriale de l'Etat » du ministère de l'intérieur, correspondant au transfert complémentaire lié à la création des secrétariats généraux communs en DDI ;
- **5 ETPT sortants** depuis l'action 07 (Pilotage, support, audit et évaluations) vers le programme 354 « Administration générale et territoriale de l'Etat » du ministère de l'intérieur, correspondant au transfert des emplois de direction lié à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane;
- **1 ETPT sortant** depuis l'action 07 (Pilotage, support, audit et évaluations) vers le programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » du ministère de l'action et des comptes publics, correspondant au déploiement des services facturiers, bloc 2 ;
- **1 ETPT sortant** depuis l'action 07 (Pilotage, support, audit et évaluations) vers le programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » des services placés auprès du Premier ministre correspondant au transfert lié au renforcement du réseau interministériel de l'Etat (RIE) ;
- **8 ETPT sortants** depuis l'action 16 (Politique de prévention des risques) vers le programme 155 « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail » du ministère du Travail correspondant au transfert des missions d'inspection des mines et des carrières ;
- **3 ETPT sortants** depuis l'action 15 (Urbanisme, territoires, amélioration de l'habitat, relevant du MCTRCT) vers le programme 112 « Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire » de l'ANCT correspondant au transfert au titre du programme « action cœur de ville »;
- **9 ETPT sortants** depuis l'action 28 (Personnel œuvrant dans le domaine de la stratégie et de la connaissance des politiques de transition écologique) vers le programme 305 « conduite et pilotage des politiques économiques et financières » du ministère de l'économie, finances et relance correspondant au transfert des missions relevant de l'économie sociale et solidaire ;
- **1 ETPT sortant** depuis l'action 15 (Urbanisme, territoires, amélioration de l'habitat, relevant du MCTRCT) vers le programme 163 « Jeunesse et vie associative » du ministère de l'éducation nationale, jeunesse et sports au titre de la mise en place de la mission de préfiguration du service national universel.

Les transferts en gestion ayant impacté le plafond d'emplois en 2021 ont été les suivants :

- **10 ETPT entrants** au titre des personnels relevant du programme "transmission des savoirs et démocratisation de la culture" de la mission "culture" ;
- **17 ETPT entrants** au titre des personnels MTE/MCT exerçant les missions de délégués du préfet ;
- **4 ETPT entrants** au titre inspecteurs du travail des mines, carrière et barrages ;
- **97 ETPT entrants** de rétro-transfert des SGC en Métropole ;
- **35 ETPT entrants** de rétro-transfert des SGC en Outre-Mer (hors OPA) ;
- **4 ETPT entrants** de rétro-transfert des SGC en Outre-Mer OPA ;
- **61 ETPT entrants** correspondant à l'impact du refus de transfert d'agents dans le cadre des SGC ;
- **1 ETPT entrant** au titre du système d'information de la pêche maritime et de l'aquaculture ;
- **8 ETPT entrants** suite à la création du service public de la rue au logement (SPRULO) au sein de la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) au 1er avril 2021 (Délégué Interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement) ;
- **1 ETPT entrant** lié à la suppression de la délégation interministérielle aux risques majeurs OM (DIRMOM) et à la création d'une mission sous l'autorité du délégué interministériel aux risques naturels majeurs (DGPR) ;
- **0,33 ETPT entrant** dans le cadre de la Direction de la Mer et du littoral de Corse (DML) ;
- **3 ETPT sortants** au titre du Système d'information de la police de l'eau.

Les colonnes 9 et 10 correspondent aux effets des schémas d'emplois 2020 et 2021 du programme 217 sur l'année 2021.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

Pour que ces effets soient cohérents avec le total des effets des schémas d'emplois découlant des chiffres recensés dans les colonnes 1 à 7, une correction technique a été insérée en colonne 8.

Elle recouvre en particulier :

- l'ajustement de la ventilation des effectifs d'ouvriers des parcs et ateliers entre les catégories A, B et C. En effet, cette répartition est actualisée chaque année en fonction de l'évolution des coûts moyens de ces différentes catégories au regard des agents effectivement gérés ;
- les effets du repyramidage liés aux promotions.

### ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
							Réalisation	Prévision PAP
1052 – Catégorie A	1 098,00	287,00	6,68	1 066,00	468,00	7,20	-32,00	+40,00
1053 – Catégorie B	1 353,00	583,00	6,67	939,00	318,00	7,60	-414,00	-372,00
1054 – Catégorie C	972,00	511,00	6,60	673,00	201,00	7,60	-299,00	-448,00
<b>Total</b>	<b>3 423,00</b>	<b>1 381,00</b>		<b>2 678,00</b>	<b>987,00</b>		<b>-745,00</b>	<b>-780,00</b>

### FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES

Dans le rapport annuel de performance ne sont pas comptabilisés les flux constatés pour les effectifs transférés aux collectivités, pour lesquels on n'observe que des flux sortants (action 22), ni les flux d'emplois temporaires (vacataires consommant le plafond d'emplois) qui par nature se neutralisent en entrée et en sortie sur l'année et ne sont donc pas inclus dans le schéma d'emplois arrêté en LFI. Ces flux ne comprennent pas non plus les flux d'apprentis qui ne décomptent pas les schémas d'emplois. Les flux sont par ailleurs présentés et analysés hors changement de catégorie d'emplois (concours interne, liste d'aptitude, examen professionnel, etc.).

Le schéma d'emplois arrêté en loi de finances initiale s'établit à - 780 ETP (40 agents de catégorie A, - 372 agents de catégorie B et - 448 agents de catégorie C).

En début de gestion, le schéma d'emplois 2021 visé par le CBCM dans le cadre de la présentation du document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel (DPGECP) a été réévalué à - 723 ETP (+67 agents de catégorie A, - 372 agents de catégorie B et - 418 agents de catégorie C), pour tenir compte, d'une part, d'un report de 13 recrutements au titre de la sur-exécution du schéma d'emplois 2020, d'autre part, d'un allègement de 40 emplois au titre de la charge supplémentaire liée aux nouveaux cabinets ministériels et un renfort de 4 experts pour le Haut conseil pour le Climat.

En cours de gestion, le schéma d'emplois 2021 assigné a été ajusté à - 721 ETP, soit + 69 agents de catégorie A, - 372 agents de catégorie B et - 418 agents de catégorie C (allègement de + 10 ETP au titre de la renégociation des contrats photovoltaïques prévue par l'article 225 de la LFI 2021 et gage de - 8 ETP au profit du renforcement de l'ANAH).

### HYPOTHÈSES D'ENTRÉES

Les entrées au titre des primo-recrutements (concours externes, recrutements sur titre, recrutements de travailleurs handicapés, etc.) ont été réalisées à hauteur de 987 ETP. De la même façon, 789 mobilités interministérielles entrantes ont été réalisées, ainsi que 902 autres entrées (réintégrations).

## HYPOTHÈSES DE SORTIES

Les départs à la retraite constatés s'élèvent à 1381 ETP, représentant un taux de 3,9 % des effectifs du pôle ministériel, en hausse par rapport au taux de départs à la retraite de 2020 (3,5 % soit 1322 ETP).

## VOLUME ET STRUCTURE DES EMPLOIS

Sur le programme 217, les emplois disponibles en gestion s'élevaient à 35 994 ETPT. Le périmètre de gestion prend en compte les effectifs reçus par transfert en gestion, soit 235 ETPT.

La consommation d'emplois 2021 au périmètre de gestion du programme 217 s'établit à 35 859 ETPT, soit une sous-consommation de 135 ETPT par rapport au plafond disponible en gestion pour le programme.

Dans l'analyse de cette sous-consommation du plafond d'emplois, il convient de distinguer l'action 22 (cette action correspond aux effectifs mis à disposition des collectivités territoriales en application de la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales du 13 août 2004, de la loi « parcs » n° 2009-1291 du 26 octobre 2009 et de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles correspondant au transfert des parties de services de l'État participant aux missions de gestion du fonds européen de développement régional). En effet, chaque année, la LFI est construite sur des hypothèses qui font l'objet d'ajustements en gestion, notamment sur les droits d'option ou sur les postes devenant vacants en année n. L'écart entre ces prévisions et le réel constaté en gestion induit un écart corrigé dans la loi de finances suivante.

Hors les personnels transférés aux collectivités territoriales (action 22), la sous-consommation du plafond d'emplois 2021 s'établit à 191 ETPT (135 ETPT de sous-consommation au global sur le programme 217 et une sur-consommation de 33 ETPT sur l'action miroir 22).

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	Prévision LFI	Réalisation	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2021	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
Administration centrale	3 708,00	4 024,09	-10,00	0,00	-5,71	-87,98	-24,04	-63,94
Services régionaux	17 508,00	17 446,33	-9,00	0,00	-24,75	-381,42	-104,21	-277,21
Opérateurs	19,00	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services départementaux	11 220,00	11 391,11	-302,00	0,00	-16,19	-249,33	-68,12	-181,21
Autres	3 313,00	2 983,67	0,00	0,00	-4,23	-65,22	-17,82	-47,40
<b>Total</b>	<b>35 768,00</b>	<b>35 859,20</b>	<b>-321,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-50,88</b>	<b>-783,95</b>	<b>-214,19</b>	<b>-569,76</b>

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2021 Réalisation
Administration centrale	-125,00	3 967,10
Services régionaux	-455,00	17 199,20
Opérateurs	0,00	0,00
Services départementaux	-164,00	11 229,80

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2021 Réalisation
Autres	-36,00	2 941,30
<b>Total</b>	<b>-780,00</b>	<b>35 337,40</b>

Les données LFI sont présentées au périmètre de budgétisation et les données d'exécution au périmètre de gestion.

Les évolutions des parts relatives de chaque type de service dans le total des ETPT consommés par le ministère d'une année sur l'autre tiennent à la fois aux schémas d'emplois réalisés et aux mesures de transfert et de périmètre.

Administration centrale : action 07 (SG, partie du CGDD, CGEDD, dont MIGT, agents rattachés en gestion, cabinets) ; action 8 (DGITM hors DAM) ; action 11 (DGITM / DAM) ; action 13 (DGALN hors partie MCTRCT) ; action 15 (DGALN partie MCTRCT) ; action 16 (DGPR) ; action 23 (DGEC), action 28 (CGDD).

Services régionaux : effectifs des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DM, DR IDF.

Services départementaux : effectifs des DDT, DDT(M), autres DDI et préfetures.

Autres : effectifs des écoles (élèves et personnels le cas échéant) pris en charge par le budget général (ENTE, ENTPE, ENPC, ENGEES) ; les autorités administratives indépendantes (CNDP, ACNUSA, CRE) ; les services en collectivités d'outre-mer ; les services particuliers ; les mises à disposition sortantes ; les effectifs correspondant aux transferts en gestion entrants pour rémunérer des effectifs à statut MTE/MCTRCT œuvrant pour des missions d'autres programmes que les programmes MTE/MCTRCT (services départementaux de l'architecture et du patrimoine (SDAP), etc.) ; les services à compétence nationale et structures particulières (COM, CMVRH, STRMTG, CETU, APB, etc.) ; les agents mis à disposition des collectivités territoriales (action 22).

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
07 – Pilotage, support, audit et évaluations	5 768,00	6 113,98
08 – Personnels œuvrant pour les politiques de transport	9 531,00	9 455,30
11 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	2 626,00	2 437,05
13 – Personnels œuvrant pour la politique de l'eau et de la biodiversité	3 485,00	3 781,08
15 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme Urbanisme, territoires et aménagement de l'habitat	9 346,00	8 743,04
16 – Personnels œuvrant pour la politique de la prévention des risques	3 183,00	3 479,77
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	271,00	302,62
23 – Personnels œuvrant pour les politiques de l'énergie et du climat	766,00	771,90
25 – Commission nationale du débat public	9,00	12,63
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	11,00	16,39
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	155,00	158,26
28 – Personnels œuvrant dans le domaine de la stratégie et de la connaissance des politiques de transition écologique	617,00	587,18
<b>Total</b>	<b>35 768,00</b>	<b>35 859,20</b>
Transferts en gestion		+235,03

En 2021, le programme 217 a regroupé les emplois du pôle ministériel à l'exception des emplois de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) portés par le programme 181. Le plafond d'emplois du programme 217 est réparti entre plusieurs actions-miroirs, correspondant aux programmes de politique publique du ministère. Les ETPT consommés au niveau

du programme 217 doivent donc être ventilés par action, correspondant aux emplois des programmes de politique publique.

En 2021, l'action 24 « personnel œuvrant dans le domaine des transports aériens » ne relève plus des actions miroirs du ministère.

L'outil « Système d'agrégation en ligne du suivi d'activité » (SALSA) constitue l'outil de base pour cet exercice qui est complété au besoin par des données issues d'autres outils de suivi des effectifs (INDIA-Rému ou l'Observatoire des rémunérations).

## RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2020-2021	Dépenses de titre 2 Coût total chargé (en M€)	Dépenses hors titre 2 Coût total (en M€)
154,00	2,41	0,18

Le volume correspond au nombre d'apprentis sur l'année scolaire 2020/2021 (septembre 2020 à août 2021).

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2020	Prévision LFI 2021	Exécution 2021
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>1 604 657 832</b>	<b>1 544 249 715</b>	<b>1 559 745 132</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>1 110 284 906</b>	<b>1 081 154 841</b>	<b>1 069 164 660</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	875 900 708	853 713 528	840 132 146
– Civils (y.c. ATI)	704 483 874	684 234 908	669 982 958
– Militaires	23 738 408	21 466 866	22 121 648
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)	147 678 426	148 011 754	148 021 116
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			6 423
Cotisation employeur au FSPOEIE	15 982 104	13 888 373	14 735 563
Autres cotisations	218 402 094	213 552 940	214 296 951
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>	<b>18 978 499</b>	<b>20 598 471</b>	<b>18 969 053</b>
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>2 733 921 236</b>	<b>2 646 003 027</b>	<b>2 647 878 844</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>1 858 020 528</b>	<b>1 792 289 499</b>	<b>1 807 746 699</b>
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>		10 050 000	

L'écart entre la dépense réalisée et budgétée de la cotisation employeur au FSPOEIE s'explique par le dispositif de remboursement de la masse salariale des ouvriers des parcs et ateliers de l'Etat (OPA) mis à disposition des collectivités dans le cadre de la loi n°2009-1291. En effet, la charge financière de cette dépense incombe aux collectivités par un mécanisme de fonds de concours mais est exécutée sur le budget général.

Les dépenses de prestations sociales du programme 217 se sont élevées en 2021 à 18,97 M€ et concernent notamment :

- les dépenses consécutives aux accidents de service, de travail et maladies professionnelles qui ont représenté un montant de dépense de 4,5 M€ ;
- le remboursement domicile-travail qui a bénéficié à 12 060 agents pour un montant de 3,35 M€ ;
- les allocations de retour à l'emploi qui ont concerné 906 agents pour un montant de 4,6 M€.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

### ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Socle d'exécution 2020 retraitée</b>	<b>1 794,77</b>
Exécution 2020 hors CAS Pensions	1 858,02
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2021/ 2020	-55,78
Débasage de dépenses au profil atypique :	-7,48
– GIPA	-0,02
– Indemnisation des jours de CET	-7,07
– Mesures de restructuration	-2,00
– Autres dépenses de masse salariale	1,61
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>-29,38</b>
EAP schéma d'emplois 2020	-7,21
Schéma d'emplois 2021	-22,18
<b>Mesures catégorielles</b>	<b>12,11</b>
<b>Mesures générales</b>	<b>0,31</b>
Rebasage de la GIPA	0,25
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	0,06
<b>GVT solde</b>	<b>9,17</b>
GVT positif	24,74
GVT négatif	-15,57
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	<b>19,29</b>
Indemnisation des jours de CET	6,99
Mesures de restructurations	3,60
Autres rebasages	8,70
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>1,48</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	1,19
Autres variations	0,29
<b>Total</b>	<b>1 807,75</b>

Les principales mesures de transfert et de périmètre impactant le retraitement de l'exécution 2020 sont :

- le débasage des transferts entrants en gestion 2020 (- 47,6 M€) ;
- le rebasage des transferts sortants en gestion 2020 (1,56 M€) ;
- les mesures de transferts en base 2021 (-16,13 M€) ;
- les mesures de transferts en gestion 2021 (6,41 M€).

L'exécution 2020 fait également l'objet d'un retraitement en rubrique « Autres » au titre des dépenses remboursées par fonds de concours au titre de la masse salariale des ouvriers des parcs et ateliers (OPA), à hauteur de -10,35 M€.

Par ailleurs, l'impact du refus de transfert d'agents au ministère de l'intérieur dans le cadre de la constitution des secrétariats communs départementaux représente une dépense de 4,6 M€, correspondant à des postes en surnombre.

L'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat, prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, a été versée aux agents éligibles du ministère pour un coût de 0,25 M€ et a concerné 899 bénéficiaires.

Le GVT positif s'est élevé à 24,74 M€, soit un taux de 1,92%, tandis que le GVT négatif a généré une économie de 15,57 M€ soit 0,86% de la masse salariale totale consommée. Au total, le glissement vieillesse technicité a présenté en 2021 un solde de 9,17 M€, soit 0,5% de la masse salariale totale consommée.

La ligne « Autres » de la rubrique « Rebasage de dépenses au profil atypique – hors GIPA » intègre notamment les dépenses couvertes par fonds de concours 2021 (9,91 M€), dont principalement la rémunération des OPA mis à disposition en application de la loi du 26 octobre 2009, les rétablissements de crédits au titre des indus de rémunération (-3,7 M€), et les indemnités spécifiques de rupture conventionnelle (1,74 M€).

La ligne « Prestations sociales et allocations diverses – catégorie 23 » correspond notamment à l'augmentation des dépenses d'allocation de retour à l'emploi (0,74 M€) en raison principalement des départs liés à des ruptures conventionnelles et à la mise en œuvre du forfait mobilité durable (0,19 M€).

Enfin, la ligne « Autres » de la rubrique "Autres variations" comprend notamment le recrutement supplémentaire d'apprentis (0,74 M€) et l'économie relative à la suppression progressive de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG (-0,77 M€).

## COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1052 – Catégorie A	61 716	67 849	68 597	53 825	59 541	60 017
1053 – Catégorie B	38 691	43 571	43 934	33 382	38 021	38 190
1054 – Catégorie C	34 125	36 928	35 413	29 411	32 659	31 024

Les données figurant dans le tableau ci-dessus concernent le périmètre de gestion du programme 217.

En ce qui concerne les coûts moyens, les prévisions retenues en PAP 2021 étaient fondées sur les données de l'exécution 2019. Les coûts moyens présentés en RAP correspondent à ceux constatés en exécution 2021.

## MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2021	Coût	Coût en année pleine
Mesures statutaires						3 871 770	3 871 770
Revalorisation des rémunérations des médecins du travail	34	A	Médecins de prévention	01-2021	12	929 560	929 560
Marins - négociation collective annuelle obligatoire	150	C	Marins du commerce	01-2021	12	100 000	100 000
Mise en oeuvre du protocole PPCR	18 909	A/C	Divers corps	01-2021	12	2 842 210	2 842 210
Mesures indemnitaires						8 237 321	8 237 321
Nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM) - indemnité de mobilité géographique	25	A/B/C	Divers corps	01-2021	12	54 588	54 588
Moyens Hauturiers	48	A/B/C	Divers corps	01-2021	12	40 000	40 000
Revalorisation de la filière sociale interministérielle	100	A	Assistants de service social	01-2021	12	52 000	52 000
Convergence indemnitaire de la filière administrative	930	A/B/C	Divers corps	01-2021	12	897 933	897 933
Evolution indemnitaire des ouvriers des parcs et ateliers (OPA)	1 260	A/B/C	Ouvriers des parcs et ateliers	01-2021	12	370 000	370 000
Revalorisation des régimes indemnitaires de la filière technique	8 900	A/B	Divers corps	01-2021	12	3 785 000	3 785 000
Diverses mesures liées à la mise en	28 285	A/B/C	Divers corps	01-2021	12	3 037 800	3 037 800



## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2021	Coût	Coût en année pleine
oeuvre du RIFSEEP							
<b>Total</b>						<b>12 109 091</b>	<b>12 109 091</b>

L'enveloppe catégorielle accordée au MTE-MCTRCT en 2021 a permis aux personnels de bénéficier de mesures à hauteur de 10,23 M€ (hors CAS Pensions), dont notamment la poursuite de la mise en œuvre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (2,8 M€), la poursuite de la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (3,04 M€), la revalorisation des régimes indemnitaires de la filière technique dans le cadre des opérations de la bascule technique des corps au RIFSEEP (3,79 M€).

Cette enveloppe a été abondée en cours de gestion permettant de mettre en œuvre des mesures selon des orientations interministérielles à hauteur de 1,88 M€, dont la revalorisation de la grille indiciaire de médecins de prévention (0,05 M€), la mesure de convergence indemnitaire au sein de la filière sociale (0,93 M€) et l'alignement indemnitaire des agents affectés dans les services déconcentrés d'Ile-de-France sur le niveau de l'administration centrale (0,9 M€).

### ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration		5 314 754		<b>5 314 754</b>
Logement		180 000		<b>180 000</b>
Famille, vacances		1 935 865		<b>1 935 865</b>
Mutuelles, associations		5 279 798		<b>5 279 798</b>
Prévention / secours		2 543 928		<b>2 543 928</b>
Autres		645 850		<b>645 850</b>
<b>Total</b>		<b>15 900 195</b>		<b>15 900 195</b>

La consommation sur la ligne "autres" correspond aux dépenses en matière de politique en faveur des agents en situation d'handicap, dépenses éligibles au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et dépenses hors FIPHFP.

Outre la crise sanitaire, l'année 2021 est marquée par la mise en place des secrétariats généraux communs départementaux (SGCD) qui a induit certaines difficultés en termes de fluidité de la dépense, conduisant à une concentration du paiement des factures en fin d'année.

### COÛTS SYNTHÉTIQUES

### INDICATEURS IMMOBILIERS

L'indicateur d'efficacité de la gestion immobilière fait l'objet d'une description détaillée dans le volet performance du programme 217.

## ■ RATIO D'EFFICIENCE BUREAUTIQUE

L'indicateur de ratio bureautique fait l'objet d'une description détaillée dans le volet performance du programme 217.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

### Dépenses pluriannuelles

#### MARCHÉS DE PARTENARIAT

##### MARCHÉ DE PARTENARIAT / CBI POUR L'ACHAT DE LA TOUR SÉQUOIA

La Tour Séquoia est située à proximité immédiate de l'Arche, et a été libérée par son occupant précédent fin 2013. Elle a d'abord été louée par l'État et rénovée par le propriétaire en 2014, pour permettre l'installation de 2 500 agents d'administration centrale en mars 2015.

L'option d'achat prévue dans le bail civil a été levée le 30 juin 2015, et le crédit-bail pour l'acquisition de cette tour a été signé pour un montant de 541,08 M€. Le partenaire retenu au terme de la procédure est composé de l'alliance de deux sociétés : la Banque Postale Crédit Entreprise (LBPCE) et la Deutsche Pfandbriefbank AG (DP AG).

Le crédit-bail doit se terminer le 31 janvier 2033 et le coût global du contrat sur l'ensemble de la période est de 622,24 M€.

	2019 et avant		2020		2021		2022	2023	2024 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	479 776 002 92 536 677	501 521 193 92 536 677	0 23 479 862	0 23 479 862	0 24 412 424	0 24 412 424	0 25 349 628	0 26 311 772	0 287 685 639
Fonctionnement	13 404 220 13 404 220	12 245 452 12 036 433	2 675 756 2 675 756	2 401 141 2 401 141	2 715 892 2 715 892	2 715 892 4 271 037	2 746 433 2 746 433	2 777 387 2 777 387	29 302 289 29 302 289
Financement	40 682 448 35 826 952	40 682 448 35 510 362	2 377 501 7 232 997	2 377 501 7 232 997	6 758 819 6 758 819	6 651 596 6 651 596	6 286 797 6 286 797	5 796 733 5 796 733	26 937 884 26 937 884

La consommation est conforme à la prévision pour le remboursement de l'investissement, du fonctionnement (fiscalité et assurances) ainsi que du financement des intérêts.

##### MARCHÉ DE PARTENARIAT / BEA DE RÉNOVATION DE LA GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE

Ce bail a pour objet la rénovation de la paroi sud de la Grande Arche, propriété de l'État.

Les travaux de régénération de cet immeuble ont fait l'objet d'un bail emphytéotique administratif (BEA) et d'un contrat de location en retour conclu, sur une durée de 20 ans, jusqu'en 2034.

La signature des contrats a été réalisée le 30 septembre 2014, avec la société Eiffage/Armanéo, pour 292,72 M€.

Le coût global du contrat sur l'ensemble de la période est de 352,42 M€.

AE CP	2019 et avant		2020		2021		2022	2023	2024 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	251 951 652	251 951 652	-3 914 904	-3 914 904	-3 341 371	0	-2 771 555	-2 196 844	-8 797 063
	31 627 945	31 627 945	9 499 226	9 499 226	10 053 524	10 053 524	10 638 437	11 228 069	157 878 170
Fonctionnement	8 332 645	10 566 545	3 127 799	3 338 728	3 126 016	3 329 564	3 113 061	3 105 427	32 879 527
	8 332 645	10 491 753	3 127 799	3 280 658	3 126 016	3 231 414	3 113 061	3 105 427	32 879 527
Financement	14 636 281	14 677 384	5 919 247	5 919 247	5 559 954	5 559 954	5 183 394	4 799 192	31 707 548
	14 636 281	14 677 384	5 919 247	5 919 247	5 559 954	5 559 954	5 183 394	4 799 192	31 707 548

La consommation est conforme à la prévision pour le remboursement de l'investissement et du financement des intérêts. Le léger dépassement constaté sur le fonctionnement résulte des modalités de calcul de la refacturation.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) <b>206 927 333</b>	CP ouverts en 2021 * (P1) <b>231 147 258</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>179 521 016</b>	CP consommés en 2021 (P2) <b>224 323 736</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) <b>16 752</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>69 541 519</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>27 389 564</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>154 782 217</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) <b>659 268 935</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) <b>55 714</b>				
<b>Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>659 324 649</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>69 541 519</b>	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) <b>589 783 130</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>179 521 016</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>154 782 217</b>	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) <b>24 738 799</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021</b> (R6 = R4 + R5) <b>614 521 930</b>
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) <b>66 131 915</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) <b>548 390 015</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des restes à payer (engagements non couverts par des paiements) constatés à l'issue de la gestion 2020 était de 659,32 M€ (cellule R3). Le montant des engagements relevés dans Chorus pour la gestion 2021 est de 179,5 M€ (cellule E2).

Ces montants ne tiennent pas compte de l'impact des retraits d'AE résultant de la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2021, soit 25,5 M€. En prenant en compte ces retraits d'AE, le montant total des engagements antérieurs à 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 est de 633,82 M€ et celui des engagements réellement opérés en 2021 sur le programme 217 est de 205 M€.

Au cours de l'exercice 2021, des paiements ont été réalisés à hauteur de 224,3 M€. Sur ce montant, 154,8 M€ ont permis de solder des engagements de l'année 2021 (cellule P4), et 69,5 M€ ont permis de solder des engagements réalisés les années antérieures (cellule P3).

Ainsi, au 31/12/2021, le montant des engagements non couverts par des paiements s'élève à 614,5 M€.

Ce montant total des restes à payer enregistrés fin 2021 est en baisse de 44,8 M€ par rapport à ceux enregistrés en fin d'année 2020. Cette diminution est principalement liée à l'évolution des dépenses immobilières de l'administration centrale.

En 2022, un volume de CP de 66,1 M€ (cellule P5) sera consacré au règlement de ces restes à payer. L'essentiel de ces restes à payer est constitué des échéances des contrats du bail emphytéotique de la Grande Arche et du crédit-bail de la tour Séquoia, qui s'exécutent sur plus de vingt annuités.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

### Justification par action

#### ACTION

##### 07 – Pilotage, support, audit et évaluations

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
07 – Pilotage, support, audit et évaluations	597 071 187 630 630 818	196 610 141 173 166 868	<b>793 681 328</b> <b>803 797 686</b>	597 071 187 630 630 818	214 311 353 213 840 833	<b>811 382 540</b> <b>844 471 651</b>

Les crédits de titre 2 portés par l'action 07 permettent la rémunération des agents en poste sur des missions transverses en administration centrale, services régionaux (DREAL, DRI, DEAL) et départementaux (DDI notamment) et représentent 6 114 ETPT.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	597 071 187	630 630 818	597 071 187	630 630 818
Rémunérations d'activité	273 308 342	301 295 554	273 308 342	301 295 554
Cotisations et contributions sociales	311 837 840	317 280 139	311 837 840	317 280 139
Prestations sociales et allocations diverses	11 925 005	12 055 125	11 925 005	12 055 125
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	184 561 669	160 477 967	191 979 636	159 225 624
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	137 810 596	109 437 534	145 228 563	108 182 740
Subventions pour charges de service public	46 751 073	51 040 434	46 751 073	51 042 884
Titre 5 : Dépenses d'investissement	1 603 507	625 589	11 886 752	42 574 458
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	1 603 507	227 604	11 886 752	42 285 779
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		397 985		288 679
Titre 6 : Dépenses d'intervention	10 444 965	12 063 312	10 444 965	12 040 751
Transferts aux ménages		26 749		28 869
Transferts aux entreprises		957 390		963 000
Transferts aux autres collectivités	10 444 965	11 079 172	10 444 965	11 048 882
<b>Total</b>	<b>793 681 328</b>	<b>803 797 686</b>	<b>811 382 540</b>	<b>844 471 651</b>

Le tableau ci-dessous détaille l'exécution des dépenses de la sous-action 1 "FONCTION JURIDIQUE" :

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Conseil et assistance aux directions d'administration centrale et aux services déconcentrés	50 000	50 000	29 400	29 400
Protection statutaire des fonctionnaires	50 000	50 000	63 017	63 017
Indemnités liées aux accidents de la circulation impliquant un	250 000	250 000	50 125	39 014

véhicule de service				
Autres contentieux	650 000	650 000	354 626	356 606
<b>Total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>497 167</b>	<b>488 037</b>

Après le retraitement des retraits d'engagements antérieurs (REJB et recyclages), le total réel des dépenses de Fonctionnement courant au titre de la sous-action 01 s'élève à 497 167 € en AE et 488 037 € en CP.

L'écart entre la prévision et la réalisation est habituel en matière de dépenses juridiques (à noter qu'une dépense de 28 500 € a été exécutée sur du titre 6). Ainsi, le nombre de dossiers présentés en 2021 relatifs à la protection statutaire des fonctionnaires a été légèrement supérieur à la prévision tandis que les autres contentieux ont été moins importants que prévu.

L'année 2021 poursuit une tendance à la diminution des indemnités versées par l'État au titre des accidents de la circulation, en conséquence de la fin du principe de l'auto-assurance.

Le tableau ci-dessous détaille l'exécution des dépenses de la sous-action 2

**"FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES SERVICES RATTACHES" :**

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Aménagements et déménagements	424 000	330 000	390 874	235 862
Affranchissement	500 000	500 000	381 400	358 040
Frais de déplacement, de mission et de représentation	2 800 000	2 800 000	1 956 587	1 924 234
Congés bonifiés et frais de changement de résidence, indemnités des stagiaires	800 000	800 000	1 725 240	1 498 343
Parc automobile et taxis	1 700 000	1 600 000	1 042 704	968 762
Fournitures de bureau, papier, reprographie	857 000	1 242 000	626 200	930 533
Documentation et presse	530 000	530 000	903 699	756 795
Information et communication	2 025 000	2 025 000	6 557 161	6 457 279
Études liées à la modernisation des services	1 590 000	1 590 000	2 120 311	2 018 674
Études liées à la politique immobilière et foncière des services	170 000	170 000	16 503	69 586
Études et évaluation des politiques de ressources humaines	200 000	200 000	1 264 402	857 547
Autres dépenses de fonctionnement courant	1 849 635	1 608 832	2 889 728	2 191 100
Fonctionnement courant du service numérique (SNUM)	1 106 010	1 104 146	229 004	150 100
Fonctionnement du Service du Haut fonctionnaire en défense et sécurité (SHFDS)	410 000	410 000	525 075	507 541
École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)	2 740 000	2 250 000	2 576 828	2 272 785
Fonctionnement de la Direction des territoires, de l'alimentation et de la mer de Saint Pierre et Miquelon (DTAM)	533 000	533 000	526 894	529 008
<b>Total</b>	<b>18 234 645</b>	<b>17 692 978</b>	<b>23 732 612</b>	<b>21 726 191</b>

Après le retraitement des retraits d'engagements antérieurs (REJB et recyclages), le total réel des dépenses hors titre 2 de la sous-action 02 s'élève à 23 732 612 € en AE et 21 726 191 € en CP.

Par titres, la consommation en AE est de 23 370 594 € sur le titre 3, 140 899 € sur le titre 5 et 221 119 € sur le titre 6, La consommation des CP est de 21 336 869 € sur le titre 3, 179 670 € sur le titre 5 et 209 652 € sur le titre 6.

Les principaux écarts sont les suivants ;



## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

D'importants évènements d'**information et communication** sont intervenus en 2021. Ainsi, la prise en charge de la campagne de communication "France Services", la campagne "Cohésion numérique des territoires" ainsi que la participation au Salon des maires ont généré une consommation d'AE et de CP plus importante que prévue. La communication ministérielle a également financé des évènements internationaux comme la COP 26 et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le ministère de la transition écologique a lancé en 2021 de nombreux chantiers de transformation en lien avec la revue des missions et la réforme de l'organisation territoriale de l'État, qui se sont traduits par d'importantes dépenses d'**études liés à la modernisation des services**. Ces chantiers ont suscité une mobilisation plus forte du marché interministériel d'accompagnement des projets de transformation publique (réalisation d'études stratégiques, démarches Lean de simplification), ainsi que le renforcement de l'accompagnement des services déconcentrés (coachings individuels et collectifs). Il en est de même pour les **études liées aux ressources humaines** où d'importants crédits, tant en AE qu'en CP portent notamment sur des chantiers de transformation, le plan de compétences techniques et la réalisation d'un baromètre social.

En ce qui concerne les **congés bonifiés, frais de changement de résidence, indemnisation des stagiaires**, l'écart à la prévision en AE et CP résulte d'une part, du paiement d'une transaction et d'autre part, de l'accueil d'apprentis ainsi que la rémunération de stagiaires en administration centrale dans le cadre du plan "Un jeune, un emploi".

Par ailleurs, le poste "**autres dépenses de fonctionnement courant**" présente une consommation en AE supérieure à celle de la prévision. Cet écart s'explique par l'imputation des dépenses du service numérique sur cette activité. En retirant l'imputation de ces dépenses "service numérique", la consommation de l'activité "**autres dépenses de fonctionnement courant**", de même que le **fonctionnement courant du SNUM** restent en retrait par rapport à la prévision.

En outre, des sous-consommations sont constatées sur les **frais de déplacement, de mission et de représentation**, la crise sanitaire ayant conduit à déprogrammer plusieurs évènements nationaux et internationaux. Cette situation a été accentuée par la généralisation du télétravail au sein du pôle ministériel et par l'organisation des formations et des réunions en distanciel. La situation sanitaire a également eu une incidence sur les **déménagements et les réorganisations, l'affranchissement et les fournitures de bureau, papier, reprographie et le parc automobile et taxis**, également directement impactés par la mise en place du télétravail pour les agents.

Le tableau ci-dessous détaille l'exécution des dépenses de la sous-action 3

### "IMMOBILIER DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES SERVICES RATTACHES" :

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Loyers et charges	24 628 325	45 038 633	20 258 519	14 888 274
Gardiennage	12 215 000	5 949 136	10 545 247	5 340 751
Accueil	795 294	820 719	839 241	826 605
Sécurité incendie	2 130 615	2 130 615	1 640 101	1 798 228
Entretien courant	1 526 610	1 306 465	1 190 659	1 076 752
Nettoyage	2 968 115	2 968 115	3 426 460	2 910 625
Énergie et fluides	5 100 090	3 600 000	3 951 322	3 439 354
Exploitation et maintenance des bâtiments	5 710 000	2 500 000	3 304 479	1 712 948
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>55 074 049</b>	<b>64 313 683</b>	<b>45 156 027</b>	<b>31 993 537</b>
Loyers et charges locatives-investissement	0	10 053 524	0	39 562 399
Investissements immobiliers de l'administration centrale	1 603 507	1 833 228	3 230 373	2 640 222
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 603 507</b>	<b>11 886 752</b>	<b>3 230 372</b>	<b>42 202 621</b>
<b>Total</b>	<b>56 677 556</b>	<b>76 200 435</b>	<b>48 386 400</b>	<b>74 196 158</b>

Après le retraitement des retraits d'engagements antérieurs (REJB et recyclages), le total réel des dépenses de

fonctionnement courant et d'investissement de la sous-action 03 s'élève à 48 386 400 € en AE et 74 196 158 € en CP.

Sur la globalité **des dépenses immobilières** : la consommation tant en AE qu'en CP est moindre que la prévision. Ceci s'explique sur les postes suivants :

- en matière d'entretien courant, la mobilisation des équipes sur un bâtiment spécifique n'a pas permis de finaliser la feuille de route initialement prévue et le renoncement de la société qui devait remplacer le fournisseur d'électricité EDF n'a pas permis d'engager le marché prévu sur le poste **énergie et fluides**.
- la convention de gardiennage, renouvelée à un coût moindre explique la sous-consommation de ce poste tant en AE qu'en CP. Concernant la sécurité incendie, l'écart à la prévision s'explique par le retard de perception de rétablissements de crédits dus par le ministère pour la prise en charge de ce poste au titre de l'association syndicale libre (ASL2 / Copropriété) sur la tête Défense Nord.
- sur l'exploitation et maintenance des bâtiments, la fin du marché d'exploitation maintenance de la Défense et son règlement définitif, avec de multiples sous-traitants a rencontré des problèmes techniques, ce qui a impliqué pour le nouveau marché qu'il n'ait été engagé qu'en partie. Par ailleurs, un certain nombre de travaux initialement prévus sur cette activité ont été reportés sur l'investissement immobilier de l'administration centrale.
- la crise du COVID-19 a généré des coûts plus importants que prévus en terme de nettoyage, quant au poste accueil la consommation reste contenue par rapport à la prévision.

Par ailleurs, des écarts entre la prévision et la consommation sont constatés en matière de loyers et charges. Néanmoins, additionnées, les dépenses d'investissement et de fonctionnement correspondent aux besoins évalués initialement pour régler les échéanciers des contrats complexes de la Défense.

Le tableau ci-dessous détaille l'exécution des dépenses de la sous-action 4

**"SERVICES NUMÉRIQUES - FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES ET ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS"**

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Services bureautiques-Gestion du poste de travail	4 571 000	4 191 000	7 734 940	5 330 355
Services bureautiques-Télécommunications individuelles	2 800 000	2 800 000	52 895	1 026 100
<b>Total construction de l'environnement de travail numérique</b>	<b>7 371 000</b>	<b>6 991 000</b>	<b>7 787 835</b>	<b>6 356 454</b>
Domaines d'échanges	2 000 000	2 000 000	2 587 117	2 400 357
Service d'hébergement applicatif	6 400 000	6 400 000	10 628 441	8 759 308
Service de sécurité	95 000	95 000	1 088 116	892 994
Service de transport de données-Réseaux informatiques	4 800 000	4 700 000	2 600 631	2 709 294
Services mutualisés	4 800 000	4 000 000	3 865 046	3 346 691
<b>Total politique technique et fonctionnement des infrastructures du ministère</b>	<b>18 950 000</b>	<b>18 050 000</b>	<b>20 769 350</b>	<b>18 108 643</b>
Système d'information-Gestion de la documentation et de la connaissance	700 000	700 000	585 276	592 915
Système d'information-Moyens généraux et immobiliers	620 000	620 000	714 291	319 220
Système d'information-Finances	1 220 000	1 220 000	1 733 164	1 602 087
Système d'information-Affaires juridiques	243 000	243 000	50 782	132 677
Système d'information-Ressources humaines	3 976 000	3 976 000	5 052 939	3 674 975
<b>Total exploitation et évolution des systèmes d'information des activités support</b>	<b>6 759 000</b>	<b>6 759 000</b>	<b>8 136 452</b>	<b>6 321 874</b>
<b>Total</b>	<b>33 080 000</b>	<b>31 800 000</b>	<b>36 693 638</b>	<b>30 786 972</b>

Après le retraitement des retraits d'engagements antérieurs (REJB et recyclages), le total réel des dépenses de fonctionnement courant et d'investissement de la sous-action 04 s'élève à 36 693 638 € en AE et 30 786 972 € en CP.

**Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables**

Programme n° 217 | Justification au premier euro

Par titres, la consommation en AE est de 35 464 589 € sur le titre 3 et 1 229 049 € sur le titre 5, celle des CP est de 30 068 928 € sur le titre 3 et 718 044 € sur le titre 5.

En matière de dépenses informatiques, la prévision est globalement conforme à la prévision. Quelques écarts liés à des redéploiements ou aux conditions d'exécution des marchés et projets sont néanmoins constatés :

La construction **du nouvel environnement de travail « numérique gestion du poste de travail »** a nécessité des redéploiements de crédits pour équiper en ordinateurs portables les agents en télétravail et souscrire des prestations de paramétrage, équiper des salles de réunion et assurer leur sécurisation en mode web conférence pour les ministres. La hausse des AE est due au nouveau mode de contractualisation des logiciels (base triennale). L'écart en AE et CP "Services bureautiques-Télécommunications individuelles" s'explique pour partie par un redéploiement de crédits (2 M€ en AE et 1 M€ en CP) sur l'activité Hébergement applicatif.

Les crédits consacrés à la **politique technique et le fonctionnement des infrastructures** s'exécutent globalement de manière conforme à la prévision du ministère, avec néanmoins une sur-consommation d'AE.

L'année 2021 a permis de recentrer les services du poste d'hébergement applicatif sur une offre de services maîtrisée et sur deux partenaires externes. Cependant, le pôle ministériel a dû se doter d'une infrastructure d'hébergement offrant des capacités de continuité opérationnelle, suite à l'incendie des locaux de l'hébergeur OVH (entreprise française du Cloud Computing et de l'hébergement web). Un service de sauvegarde déporté sur l'Arche de La Défense a été construit, des achats de serveurs et de concessions ont dû être effectués ce qui explique cet écart en AE. L'augmentation des AE est également due au report des investissements du volet infrastructure réseau sur le socle hébergement applicatif.

L'activité Domaine d'échange présente également une augmentation en AE par rapport à la prévision. La généralisation du télétravail a eu un impact sur les coûts liés aux données de stockage des messageries, ainsi que le développement du travail collaboratif avec les outils idoines pour les agents du pôle ministériel.

Sur l'**exploitation et l'évolution des systèmes d'information des activités support**, on constate une consommation des CP plus importante que la prévision. Le **système d'information-ressources humaines** est le poste principalement concerné. Des réformes, comme le passage de la gestion des corps techniques au RIFSEEP, la mise en cohérence des logiciels de gestion de temps vers l'application RenoIRh, la sécurisation de la paie des agents et la bascule des établissements publics sous le logiciel RenoIRh ont occasionné cette augmentation. L'écart en AE et CP sur le système d'information-finances correspond quant à lui à un besoin supplémentaire de ce poste pour externaliser une partie plus importante du support national CHORUS. Les dépenses des autres systèmes d'information support sont globalement conformes aux prévisions, avec quelques aléas liés à l'avancée des projets.

Le tableau ci-dessous détaille l'exécution des dépenses de la sous-action 5

**"MOYENS HORS TITRE 2 CONSACRES AUX RESSOURCES HUMAINES" :**

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Prestations et soutien aux initiatives locales	3 200 000	3 200 000	3 318 035	2 346 672
Politique en matière de restauration collective	7 200 000	7 20 0000	5 974 123	5 314 754
Prévention des risques professionnels	2 337 349	2 337 349	2 671 484	2 545 333
Subventions aux partenaires associatifs	4 900 000	4 90 0000	5 154 560	5 127 787
Recrutement, insertion, reclassement et maintien dans l'emploi es travailleurs handicapés	10 000	10 000	686 303	565 649
<b>Total dépenses d'action sociale</b>	<b>17 647 349</b>	<b>17 647 349</b>	<b>17 804 505</b>	<b>15 900 195</b>
Dispositifs de formation individuelle et professionnalisation	600 000	600 000	388 287	334 781
Recrutements et organisation des concours	1 000 000	1 000 000	633 630	629 766
Centre de valorisation des ressources humaines	5 400 000	5 400 000	3 721 405	3 471 360
IPEC : Formation et fonctionnement	567 620	567 620	925 166	796 385
<b>Total dépenses de formation</b>	<b>7 567 620</b>	<b>7 567 620</b>	<b>5 668 486</b>	<b>5 232 291</b>
Remboursement du coût du personnel mis à disposition	1 800 000	1 800 000	6 076 899	6 041 381
Relations sociales	535 000	535 000	520 563	519 324
<b>Total</b>	<b>27 549 969</b>	<b>27 549 969</b>	<b>30 070 454</b>	<b>27 693 190</b>

Après le retraitement des retraits d'engagements antérieurs (REJB et recyclages), le total réel des dépenses de fonctionnement courant, d'investissement et d'intervention de la sous-action 05 s'élève à 30 070 454 € en AE et 27 693 191 € en CP.

Par titres, la consommation en AE est de 29 276 280 € sur le titre 3, 16 659 € sur le titre 5 et 777 515 € sur le titre 6, La consommation des CP est de 26 898 956 € sur le titre 3, 17 603 € sur le titre 5 et 776 632 € sur le titre 6.

**Les dépenses d'action sociale** sont globalement conformes à la prévision. Il convient toutefois de noter que la politique en matière de restauration collective a été touchée par la crise sanitaire. En effet, la baisse de la fréquentation des restaurants et le transfert en gestion du « sac à dos » d'action sociale et de prévention des risques professionnels des agents ayant rejoint les secrétariats généraux communs en 2021 expliquent ce différentiel en AE et CP.

Concernant les prestations et soutien aux initiatives locales, la différence entre les AE et CP s'explique par l'engagement de la totalité (sur deux ans) du marché de la crèche d'administration centrale. S'y ajoute une baisse de la consommation des crédits de paiement liée au report de différentes manifestations, notamment d'arbres de Noël, compte tenu du contexte sanitaire. La crise sanitaire a également impactée les subventions aux partenaires associatifs à la hausse pour apporter une aide ponctuelle à l'association "Comité de gestion des centres de vacances", dont l'activité a été réduite.

De nouvelles conventions des services de santé au travail ont été réalisées en raison du départ à la retraite de médecins et expliquent cet écart en AE et CP sur la prévention des risques professionnels.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

En sus des crédits alloués aux actions en faveur des agents en situation de handicap, les crédits du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), n'ont pas été utilisés en totalité (transports adaptés domicile-travail) en raison de la crise sanitaire.

Sur une prévision de fonds de concours de 667 000 € en AE et CP, la consommation a été de 488 498 € en AE et 409 023 € en CP.

La consommation en CP **des activités de formation** est moindre que la prévision en AE. Elle s'explique par le report d'une partie de l'activité de développement des compétences et la faible mobilisation des comptes de personnel de formation, dans un contexte de crise sanitaire.

La sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (IPEC) reprend son activité et le déploiement de son offre de services arrêté en 2020 suite à la crise de la covid-19.

L'écart à la prévision en AE et CP sur l'activité **remboursement des personnels mis à disposition** s'explique par le financement exceptionnel de compléments indemnitaires pour les agents des opérateurs du pôle ministériel.

Le tableau ci-dessous détaille l'exécution des dépenses de la sous-action 6

### "ACTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE" :

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Animation de la politique stratégique et gouvernance en matière de changement climatique et de développement durable-fonctionnement	651 000	651 000	124 564	114 114
Participation à l'élaboration des normes et de la législation dans le cadre communautaire-fonctionnement	227 572	227 572	59 981	40 475
Appui et soutien des intérêts français dans le dispositif international -fonctionnement	99 000	99 000	13 177	14 737
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>977 572</b>	<b>977 572</b>	<b>197 722</b>	<b>169 326</b>
Animation de la politique stratégique et gouvernance en matière de changement climatique et de développement durable-intervention	7 357 465	7 357 465	8 229 608	8 292 532
Participation à l'élaboration es normes et de la législation dans le cadre communautaire-intervention	62 500	62 500	34 500	34 500
Appui et soutien des intérêts français dans le dispositif international -intervention	25 000	25 000	38 329	68 166
Partenariat associatif-intervention	3 000 000	3 000 000	2 814 715	2 812 803
<b>Total dépenses d'intervention</b>	<b>10 444 965</b>	<b>10 444 965</b>	<b>11 117 151</b>	<b>11 208 000</b>
<b>Total</b>	<b>11 422 537</b>	<b>11 422 537</b>	<b>11 314 874</b>	<b>11 377 327</b>

Après le retraitement des retraits d'engagements antérieurs (REJB et recyclages), le total réel des dépenses de fonctionnement courant et d'intervention de la sous-action 06 s'élève à 11 314 874 € en AE et 11 377 327 € en CP.

L'écart constaté entre les prévisions et l'exécution sur la sous-action 6 s'explique principalement par la crise sanitaire. En effet, de nombreux évènements nationaux et internationaux ont dû être reportés, notamment la COP Biodiversité, le forum urbain mondial et un séminaire franco-allemand. Certaines délégations vers les ambassades pour des actions en France et à l'étranger ont également dû être reportées voire annulées.

L'écart entre les AE et les CP des dépenses d'intervention de l'activité « Animation de la politique stratégique et gouvernance en matière de changement climatique et de développement durable-intervention » découle d'un appel de fonds de la société en charge de la préparation du pavillon français pour l'exposition universelle de 2025 à Osaka et à une taxation pour la mise en place d'un GIP de gestion des fonds européens Europe à Mayotte.

Les autres activités présentent une légère diminution en CP, notamment celles relatives au « Partenariat associatif », due à de demandes tardives ou à la réduction de subventions allouée à certaines associations.

**SOUS-ACTION 7 : "Fonctionnement courant du Commissariat général à l'environnement et au développement durable (CGEDD)"**

Après le retraitement des retraits d'engagements antérieurs (REJB et recyclages), le total réel des dépenses de fonctionnement courant au titre de la sous-action 07 s'élève à **1 201 309 € en AE et 987 073 € en CP** pour une prévision de 702 361€ en AE et CP.

L'écart à la prévision en AE et CP s'explique notamment par un virement de crédits de la direction générale de la prévention des risques (DGPR) pour pourvoir aux besoins d'installation d'un bureau enquête accident « Risques » (BEA-RI) mis en place consécutivement à l'accident industriel survenu le 26 septembre 2019 à Rouen (incendie de l'usine Lubrizol). Une dotation complémentaire a également été allouée en AE pour engager la prestation d'un consultant sur la réorganisation du CGEDD.

Le tableau ci-dessous détaille l'exécution des dépenses de la sous-action 8

**"MOYENS CONSACRES A L'ENPC ET L'ENTPE"**

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
École nationale des Ponts et Chaussées (ENPC)	27 300 030	27 300 030	26 943 384	26 943 384
École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)	19 451 043	19 451 043	19 642 501	19 642 501
<b>Total</b>	<b>46 751 073</b>	<b>46 751 073</b>	<b>46 585 885</b>	<b>46 585 885</b>

L'écart entre la prévision et la consommation des crédits des deux écoles s'explique d'une part par l'application du taux de mise en réserve et d'autre part, par l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour faire face à l'impact financier de l'application du RIFSEEP pour les agents des corps des ingénieurs des travaux publics de l'État et des techniciens supérieurs du développement durable, ainsi que d'une dotation spécifique pour l'action sociale et la médecine de prévention.

**ACTION****08 – Personnels œuvrant pour les politiques de transport**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
08 – Personnels œuvrant pour les politiques de transport	578 061 566	573 125 948	<b>578 061 566</b>	578 061 566	573 125 948	<b>578 061 566</b>
			<b>573 125 948</b>			<b>573 125 948</b>

Les crédits de titre 2 portés par l'action 08 permettent la rémunération des agents œuvrant pour les actions du programme « politiques de transport » en poste en administration centrale, service régionaux (DREAL, DRI, DEAL et DIRM), départementaux (DDTM) et en services à compétence nationale (APB et ENSAM) et représentent 9 455 ETPT.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	578 061 566	573 125 948	578 061 566	573 125 948
Rémunérations d'activité	361 779 518	355 596 733	361 779 518	355 596 733
Cotisations et contributions sociales	213 925 606	215 767 280	213 925 606	215 767 280
Prestations sociales et allocations diverses	2 356 442	1 761 935	2 356 442	1 761 935
<b>Total</b>	<b>578 061 566</b>	<b>573 125 948</b>	<b>578 061 566</b>	<b>573 125 948</b>

## ACTION

### 09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	118		0 118	118		0 118

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel		118		118
Rémunérations d'activité		96		96
Cotisations et contributions sociales		22		22
<b>Total</b>		<b>118</b>		<b>118</b>

**ACTION****11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	184 990 251 177 205 937		<b>184 990 251</b> <b>177 205 937</b>	184 990 251 177 205 937		<b>184 990 251</b> <b>177 205 937</b>

Les crédits de titre 2 portés par l'action 11 permettent la rémunération des agents œuvrant pour les politiques du programme « Affaires maritimes » en poste en administration centrale, service régionaux (DREAL, DRI, DEAL et DIR), soit 2 437 ETPT.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	184 990 251	177 205 937	184 990 251	177 205 937
Rémunérations d'activité	114 737 943	109 545 367	114 737 943	109 545 367
Cotisations et contributions sociales	69 461 997	67 022 765	69 461 997	67 022 765
Prestations sociales et allocations diverses	790 311	637 805	790 311	637 805
<b>Total</b>	<b>184 990 251</b>	<b>177 205 937</b>	<b>184 990 251</b>	<b>177 205 937</b>

**ACTION****13 – Personnels œuvrant pour la politique de l'eau et de la biodiversité**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
13 – Personnels œuvrant pour la politique de l'eau et de la biodiversité	264 890 074 278 649 659		<b>264 890 074</b> <b>278 649 659</b>	264 890 074 278 649 659		<b>264 890 074</b> <b>278 649 659</b>

Les crédits de titre 2 portés par l'action 13 permettent la rémunération des agents œuvrant pour les politiques du programme paysages, eau et biodiversité, en poste administration centrale, service régionaux (DREAL, DRI, DEAL) et départementaux (DDI notamment), soit 3 781 ETPT.



## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	264 890 074	278 649 659	264 890 074	278 649 659
Rémunérations d'activité	164 173 154	174 007 545	164 173 154	174 007 545
Cotisations et contributions sociales	99 557 046	103 599 088	99 557 046	103 599 088
Prestations sociales et allocations diverses	1 159 874	1 043 026	1 159 874	1 043 026
<b>Total</b>	<b>264 890 074</b>	<b>278 649 659</b>	<b>264 890 074</b>	<b>278 649 659</b>

## ACTION

### 15 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme Urbanisme, territoires et aménagement de l'habitat

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
15 – Personnels œuvrant pour les politiques du programme Urbanisme, territoires et aménagement de l'habitat	645 135 124 585 857 519	2 923	<b>645 135 124</b> <b>585 860 442</b>	645 135 124 585 857 519	2 923	<b>645 135 124</b> <b>585 860 442</b>

Les crédits de titre 2 portés par l'action 15 permettent la rémunération des agents œuvrant pour les politiques d'aide à l'accès au logement et urbanisme, territoires, et amélioration de l'habitat, en poste administration centrale, service régionaux (DREAL, DRI, DEAL) et départementaux (DDI notamment), soit 8 743 ETPT.

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	645 135 124	585 857 519	645 135 124	585 857 519
Rémunérations d'activité	396 006 953	363 774 588	396 006 953	363 774 588
Cotisations et contributions sociales	246 408 988	220 268 010	246 408 988	220 268 010
Prestations sociales et allocations diverses	2 719 183	1 814 921	2 719 183	1 814 921
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		2 923		2 923
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		2 923		2 923
<b>Total</b>	<b>645 135 124</b>	<b>585 860 442</b>	<b>645 135 124</b>	<b>585 860 442</b>

**ACTION****16 – Personnels œuvrant pour la politique de la prévention des risques**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
16 – Personnels œuvrant pour la	245 717 254		<b>245 717 254</b>	245 717 254		<b>245 717 254</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	245 717 254	255 910 088	245 717 254	255 910 088
Rémunérations d'activité	152 486 675	160 613 016	152 486 675	160 613 016
Cotisations et contributions sociales	92 149 966	94 311 693	92 149 966	94 311 693
Prestations sociales et allocations diverses	1 080 613	985 379	1 080 613	985 379
<b>Total</b>	<b>245 717 254</b>	<b>255 910 088</b>	<b>245 717 254</b>	<b>255 910 088</b>

**ACTION****18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	5 763 989		<b>5 763 989</b>	5 763 989		<b>5 763 989</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel		5 763 989		5 763 989
Rémunérations d'activité		3 450 516		3 450 516
Cotisations et contributions sociales		2 297 592		2 297 592
Prestations sociales et allocations diverses		15 881		15 881

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
<b>Total</b>		<b>5 763 989</b>		<b>5 763 989</b>

### ACTION

#### 22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	12 422 724	15 515 298	12 422 724	15 515 298
Rémunérations d'activité	11 543 548	10 432 932	11 543 548	10 432 932
Cotisations et contributions sociales	874 505	4 956 833	874 505	4 956 833
Prestations sociales et allocations diverses	4 671	125 534	4 671	125 534
<b>Total</b>	<b>12 422 724</b>	<b>15 515 298</b>	<b>12 422 724</b>	<b>15 515 298</b>

### ACTION

#### 23 – Personnels œuvrant pour les politiques de l'énergie et du climat

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
23 – Personnels œuvrant pour les politiques de l'énergie et du climat	59 021 984 61 606 508		<b>59 021 984</b> <b>61 606 508</b>	59 021 984 61 606 508		<b>59 021 984</b> <b>61 606 508</b>

Les crédits de titre 2 portés par l'action 23 permettent la rémunération des agents œuvrant notamment pour les politiques de l'énergie et du climat, en poste en administration centrale et service régionaux (DREAL, DEAL), soit 772 ETPT.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	59 021 984	61 606 508	59 021 984	61 606 508
Rémunérations d'activité	36 570 004	39 077 166	36 570 004	39 077 166
Cotisations et contributions sociales	22 193 842	22 350 616	22 193 842	22 350 616
Prestations sociales et allocations diverses	258 138	178 727	258 138	178 727
<b>Total</b>	<b>59 021 984</b>	<b>61 606 508</b>	<b>59 021 984</b>	<b>61 606 508</b>

## ACTION

## 25 – Commission nationale du débat public

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
25 – Commission nationale du débat public	2 579 807 2 632 942	3 471 424 2 057 084	<b>6 051 231</b> <b>4 690 026</b>	2 579 807 2 632 942	3 471 424 2 312 790	<b>6 051 231</b> <b>4 945 732</b>

Les crédits de titre 2 portés par l'action 25 permettent la rémunération de 12 ETPT.

Après le retraitement des retraits d'engagements antérieurs (REJB et recyclages), le total réel des dépenses de fonctionnement courant au titre de l'action 25 s'élève à 2 083 849 € en AE et 2 312 790 € en CP.

Par ailleurs, un écart de 5 000 €, en AE et CP, imputé sur du titre 6, résulte d'une erreur d'imputation.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 579 807	2 632 942	2 579 807	2 632 942
Rémunérations d'activité	1 550 499	1 790 806	1 550 499	1 790 806
Cotisations et contributions sociales	1 023 488	838 641	1 023 488	838 641
Prestations sociales et allocations diverses	5 820	3 494	5 820	3 494
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	3 471 424	2 052 084	3 471 424	2 307 790
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	3 471 424	2 052 084	3 471 424	2 307 790
Titre 6 : Dépenses d'intervention		5 000		5 000
Transferts aux autres collectivités		5 000		5 000
<b>Total</b>	<b>6 051 231</b>	<b>4 690 026</b>	<b>6 051 231</b>	<b>4 945 732</b>

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

Sur l'exécution des crédits pour le fonctionnement de la CNDP, on peut constater une sous-consommation des AE due au report du lancement du nouveau système d'information et une meilleure gestion des contrats et des abonnements, lissés de manière pluriannuelle.

Quant à la surconsommation des CP, elle s'explique par les nombreuses charges et restes à payer de 2020. Elle concerne également le parrainage de l'université de la Réunion pour une unité de recherche et l'organisation d'un symposium.

Les crédits d'un fonds de concours prévus en PAP 2021, 2 500 000€ en AE et CP, ont été utilisés à hauteur de 1 247 507 € en AE et 1 204 848 € en CP, pour l'organisation d'un débat au lieu des deux initialement prévus.

### ACTION

#### 26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 470 807	513 000	1 983 807	1 470 807	513 000	1 983 807
	1 291 521	499 858	1 791 379	1 291 521	535 821	1 827 341

- **Les dépenses de fonctionnement courant : 351 286 € en AE et 400 159 € en CP**, pour une prévision de 333 000 € en AE et CP

Au sein de ce poste, certaines dépenses sont restées impactées à la baisse par la crise sanitaire (déplacements, fonctionnement courant) ou à la hausse (location de salles extérieures pour les sessions). Les deux postes les plus importants (système d'information et frais de justice) expliquent en grande partie les écarts aux prévisions. Pour les systèmes d'information, des projets ont abouti (téléprocédure, nouveau site internet). Pour les frais de justice, le TA de Paris continue à purger les nombreux recours contre l'Autorité de 2017 et 2018, entraînant des frais de dépenses plus importantes qu'envisagées.

- **Les études : 40 460 € en AE et 43 538 € en CP**, pour une prévision de 100 000 € en AE et CP

La crise sanitaire de la Covid 19 a perturbé le lancement ou l'achèvement des études programmées ou envisagées en début d'exercice budgétaire 2021. En conséquence, l'écart entre la prévision et le réalisé sur ce poste est conséquent tant en AE qu'en CP.

- **La communication et la documentation : 151 884 € en AE et 92 124 € en CP**, pour une prévision de 80 000 € en AE et CP

Concernant les AE, la différence de niveau d'engagement s'explique par le passation d'un marché qui couvre également l'année 2022. Pour la consommation des CP, la différence s'explique par la réalisation et la publication des rapports de gestion et du rapport public annuel de l'Autorité.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 470 807	1 291 521	1 470 807	1 291 521
Rémunérations d'activité	872 774	911 449	872 774	911 449
Cotisations et contributions sociales	592 691	374 047	592 691	374 047
Prestations sociales et allocations diverses	5 342	6 025	5 342	6 025
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	513 000	499 858	513 000	535 821
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	513 000	499 858	513 000	535 821
<b>Total</b>	<b>1 983 807</b>	<b>1 791 379</b>	<b>1 983 807</b>	<b>1 827 341</b>

## ACTION

## 27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 545 720	4 200 000	<b>18 745 720</b>	14 545 720	6 760 670	<b>21 306 390</b>
	14 829 749	3 794 283	<b>18 624 032</b>	14 829 749	7 631 369	<b>22 461 118</b>

Les crédits de titre 2 portés par l'action 27 permettent la rémunération de 158 ETPT.

Après le retraitement des retraits d'engagements antérieurs (REJB et recyclages), le total réel des dépenses hors titre 2 de l'action 27 s'élève à 3 921 533 € en AE et 7 631 369 € en CP.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	14 545 720	14 829 749	14 545 720	14 829 749
Rémunérations d'activité	10 049 614	10 755 297	10 049 614	10 755 297
Cotisations et contributions sociales	4 426 688	4 024 306	4 426 688	4 024 306
Prestations sociales et allocations diverses	69 418	50 146	69 418	50 146
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	4 200 000	3 785 783	6 760 670	7 546 957
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	4 200 000	3 785 783	6 760 670	7 546 957
Titre 5 : Dépenses d'investissement		6 000		1 116

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		6 000		1 116
Titre 6 : Dépenses d'intervention		2 500		83 296
Transferts aux autres collectivités		2 500		83 296
<b>Total</b>	<b>18 745 720</b>	<b>18 624 032</b>	<b>21 306 390</b>	<b>22 461 118</b>

A la suite de la libération d'une partie des locaux de la CRE par le Médiateur national de l'énergie début 2022, des crédits ont été mobilisés pour financer la rénovation des locaux, afin d'être en capacité de les relouer.

Une dotation de fin d'année en CP, a enfin permis d'anticiper le paiement de deux trimestres de loyer 2022.

### ACTION

#### 28 – Personnels œuvrant dans le domaine de la stratégie et de la connaissance des politiques de transition écologique

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
28 – Personnels œuvrant dans le domaine de la stratégie et de la connaissance des politiques de transition écologique	50 146 529	44 858 751	<b>50 146 529</b>	50 146 529	44 858 751	<b>50 146 529</b>
			<b>44 858 751</b>			<b>44 858 751</b>

Les crédits de titre 2 portés par l'action 28 permettent la rémunération des agents en poste au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et dans les missions d'inspection générale territoriale (MIGT), soit 587 ETPT.

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	50 146 529	44 858 751	50 146 529	44 858 751
Rémunérations d'activité	31 220 691	28 494 068	31 220 691	28 494 068
Cotisations et contributions sociales	18 702 184	16 073 627	18 702 184	16 073 627
Prestations sociales et allocations diverses	223 654	291 056	223 654	291 056
<b>Total</b>	<b>50 146 529</b>	<b>44 858 751</b>	<b>50 146 529</b>	<b>44 858 751</b>

## Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État

### RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>ENSM - Ecole nationale supérieure maritime (P205)</b>					<b>11 333</b>	<b>11 333</b>
Subventions pour charges de service public					11 333	11 333
<b>OFB - Office français de la biodiversité (P113)</b>					<b>193 333</b>	<b>193 333</b>
Subventions pour charges de service public					193 333	193 333
<b>IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (P159)</b>					<b>833 000</b>	<b>833 000</b>
Subventions pour charges de service public					833 000	833 000
<b>ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées (P217)</b>	<b>27 214 463</b>	<b>27 214 463</b>	<b>27 300 030</b>	<b>27 300 030</b>	<b>26 943 384</b>	<b>26 943 384</b>
Subventions pour charges de service public	27 214 463	27 214 463	27 300 030	27 300 030	26 943 384	26 943 384
<b>CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (P159)</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>			<b>2 595 833</b>	<b>2 595 833</b>
Subventions pour charges de service public					2 555 833	2 555 833
Transferts	60 000	60 000			40 000	40 000
<b>ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (P217)</b>	<b>19 244 117</b>	<b>19 244 117</b>	<b>19 451 043</b>	<b>19 451 043</b>	<b>19 642 501</b>	<b>19 642 501</b>
Subventions pour charges de service public	19 244 117	19 244 117	19 451 043	19 451 043	19 642 501	19 642 501
<b>Universités et assimilés (P150)</b>					<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Transferts					15 000	15 000
<b>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)</b>					<b>36 000</b>	<b>24 000</b>
Transferts					36 000	24 000
<b>VNF - Voies navigables de France (P203)</b>					<b>787 500</b>	<b>787 500</b>
Subventions pour charges de service public					787 500	787 500
<b>Total</b>	<b>46 518 580</b>	<b>46 518 580</b>	<b>46 751 073</b>	<b>46 751 073</b>	<b>51 057 884</b>	<b>51 045 884</b>
Total des subventions pour charges de service public	46 458 580	46 458 580	46 751 073	46 751 073	50 966 884	50 966 884
Total des transferts	60 000	60 000			91 000	79 000

En projet de loi de finances (PLF) 2021, les subventions pour charges de service public de l'ENPC et de l'ENTPE s'élevaient respectivement à 27 300 K€ et à 19 451 K€. Ces montants ont été réduits respectivement de 392 K€ et de 264 K€ lors du vote de la loi de finances initiale (LFI) 2021.

Compte tenu des redéploiements intervenus en gestion, le montant des crédits finalement alloués aux deux opérateurs de l'État (sur la catégorie 32 et relevant de l'action 5) s'est élevé en 2021, à 46 586 K€, dont 26 943 K€ pour l'ENPC et 19 643 K€ pour l'ENTPE.

Enfin, le schéma de fin de gestion a arbitré la réutilisation, par fongibilité asymétrique, de reliquats de crédits de rémunération, pour verser, à partir du programme 217, une subvention exceptionnelle permettant de financer le coût 2022 du passage au RIFSEEP des corps techniques pour les opérateurs, qui n'avait pas pu être pris en compte en budgétisation.



## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Justification au premier euro

### CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

#### EMPLOIS EN FONCTION AU SEIN DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités	
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis		
ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées	Réalisation 2020	0	277	176	0	7	0
	Prévision 2021	0	307	141	16	14	1
	Réalisation 2021	0	302	148	0	3	25
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat	Réalisation 2020	19	160	28	0	0	15
	Prévision 2021	19	158	39	0	0	15
	Réalisation 2021	14	158	28	0	0	13
<b>Total</b>	Réalisation 2020	<b>19</b>	<b>437</b>	<b>204</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>15</b>
	Prévision 2021	<b>19</b>	<b>465</b>	<b>180</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>16</b>
	Réalisation 2021	<b>14</b>	<b>460</b>	<b>176</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>38</b>

\* Les emplois sous plafond 2021 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2021 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

#### SCHEMA D'EMPLOIS ET PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
<b>Emplois sous plafond 2021 *</b>	<b>465</b>	<b>460</b>

\* Ces emplois sous plafond font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2021 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2021 en ETP	-5	-5

En LFI 2021, le schéma d'emplois de l'ENPC a été fixé à – 3, portant ainsi son autorisation d'emplois sous plafond à 307 ETPT et le schéma d'emplois de l'ENTPE a été fixé à – 2, portant ainsi son autorisation d'emplois sous plafond à 158 ETPT.

La sous-exécution des emplois sous plafond de l'ENPC recouvre à la fois les vacances de postes en cours de recrutement et les rompus de temps partiel.

L'ENTPE a consommé la totalité de ses emplois sous plafond.

#### FISCALITÉ AFFECTÉE AUX OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées	556 554	488 000	718 275
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat	0	0	0
<b>Total</b>	<b>556 554</b>	<b>488 000</b>	<b>718 275</b>



## Opérateurs

### OPÉRATEUR

ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées

#### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

##### Missions

L'École nationale des ponts et chaussées assure la formation initiale et continue d'ingénieurs possédant des compétences scientifiques, techniques et générales de haut niveau, les rendant aptes à exercer des fonctions d'encadrement et de responsabilité dans les domaines de l'écologie, de l'équipement, de l'aménagement et du développement des territoires, de l'urbanisme et de la construction, des transports et de leurs infrastructures, de l'énergie et du climat, de l'industrie, de l'économie et de l'environnement.

Dans ses domaines de compétence, l'École mène des actions de recherche et participe à la diffusion des connaissances. Elle exerce ses activités sur le plan national et international.

Elle a vocation à former des ingénieurs et des chercheurs de haut niveau pour l'administration (ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts) et les entreprises. Elle est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées valant grade de master, des diplômes de master ainsi que le diplôme de docteur. Elle accueille chaque année environ 2 000 élèves.

En tant qu'école de la transition écologique, elle est notamment soucieuse de renforcer la dimension « climat » de ses enseignements déjà verdis.

##### Gouvernance et pilotage stratégique

Forme juridique : établissement public scientifique, culturel et professionnel de type « Grand établissement »

Date de création : 1747

Texte de référence : décret n° 93-1289 du 8 décembre 1993 modifié relatif à l'École nationale des ponts et chaussées

Directrice générale : Sophie Mougard

Président du Conseil d'administration : Benoît de Ruffray

Conseil d'administration (24 membres) :

- 5 membres de droit représentant les tutelles ;
- 9 personnalités qualifiées dont 2 représentants de l'association des anciens élèves ;
- 10 représentants élus (professeurs, autres enseignants et chercheurs, personnel administratif et technique et élèves).

Contrôleur budgétaire : CBCM au MTE (contrôle budgétaire a posteriori)

#### FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P185 – Diplomatie culturelle et d'influence		11				

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Transferts		11				
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>					<b>8</b>	<b>8</b>
Transferts					8	8
<b>P144 – Environnement et prospective de la politique de défense</b>		<b>18</b>			<b>92</b>	<b>32</b>
Transferts		18			92	32
<b>P129 – Coordination du travail gouvernemental</b>					<b>4</b>	
Transferts					4	
<b>P203 – Infrastructures et services de transports</b>	<b>27</b>	<b>6</b>			<b>23</b>	<b>44</b>
Transferts	27	6			23	44
<b>P205 – Affaires maritimes</b>	<b>8</b>	<b>8</b>			<b>4</b>	<b>4</b>
Transferts	8	8			4	4
<b>P174 – Énergie, climat et après-mines</b>	<b>4</b>	<b>4</b>			<b>4</b>	<b>4</b>
Transferts	4	4			4	4
<b>P217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables</b>	<b>27 214</b>	<b>27 214</b>	<b>27 300</b>	<b>27 300</b>	<b>26 943</b>	<b>26 943</b>
Subventions pour charges de service public	27 214	27 214	27 300	27 300	26 943	26 943
<b>P141 – Enseignement scolaire public du second degré</b>	<b>11</b>	<b>11</b>				
Transferts	11	11				
<b>P150 – Formations supérieures et recherche universitaire</b>	<b>122</b>	<b>122</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>286</b>	<b>286</b>
Subventions pour charges de service public	122	122	56	56	286	286
<b>P231 – Vie étudiante</b>					<b>15</b>	<b>15</b>
Transferts					15	15
<b>P190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables</b>		<b>8</b>				
Transferts		8				
<b>P192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle</b>		<b>56</b>				
Transferts		56				
<b>P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat</b>	<b>10</b>	<b>10</b>				
Transferts	10	10				
<b>P112 – Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire</b>	<b>4</b>	<b>4</b>				
Transferts	4	4				
<b>P147 – Politique de la ville</b>					<b>4</b>	<b>4</b>
Transferts					4	4
<b>P162 – Interventions territoriales de l'État</b>					<b>4</b>	<b>4</b>
Transferts					4	4
<b>P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État</b>	<b>963</b>	<b>963</b>			<b>310</b>	<b>310</b>
Dotations en fonds propres					310	310
Transferts	963	963				
<b>Total</b>	<b>28 363</b>	<b>28 434</b>	<b>27 356</b>	<b>27 356</b>	<b>27 698</b>	<b>27 655</b>

En LFI 2021, la SCSP s'est élevée à 27 300 k€, soit après mise en réserve, une dotation initiale de 26 908 k€. Il est à noter que s'est rajoutée en fin d'année 2021 une dotation supplémentaire exceptionnelle du programme 217 de 35 k€ pour le passage au RIFSEEP des corps techniques.

**Cette dotation n'a pas pu être prise en compte budgétairement en 2021 et a donc été portée aux comptes de produits à recevoir et n'apparaît donc pas en tant que SCSP dans le compte financier.**

Au total, le programme 217 a contribué au financement de l'ENPC à hauteur de 26 943 k€.

Par ailleurs, le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » a versé à l'ENPC en fin d'année une subvention de 229 k€ au titre de la compensation des dépenses afférentes aux mesures sociales liées à la crise sanitaire (dont la prolongation des contrats doctoraux) pour 29 k€ et des chaires de professeurs juniors pour 200 k€. Ces sommes n'ont pas pu donner lieu à un titre en 2021, c'est pourquoi elles ne sont pas indiquées ici. Cette subvention de 229 K€ s'ajoute à celle d'un montant de 56 K€ versée chaque année au titre du financement des contrats doctoraux.

Le programme 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » a opéré vers l'ENPC un transfert de 310 k€ au titre du financement de travaux permettant des économies d'énergie sur le bâtiment commun à l'ENPC et à l'École nationale des sciences géographiques (ENSG) (opération dite à gain rapide – TIGRE – dans le cadre du Plan de relance).

Le programme 141 « Enseignement scolaire public du second degré » a opéré un transfert de 15 k€ au titre du dispositif des « Cordées de la réussite », dispositif en faveur de l'ouverture sociale dans lequel l'ENPC est engagée depuis plusieurs années par une intervention de ses étudiants au sein des collèges et lycées alentours.

Plusieurs programmes (P112, P174, P190, P205) ont opéré des transferts pour un total de 24 k€ dans le cadre des séquences pédagogiques (groupe d'analyse d'action publique, mission professionnelle) du Mastère spécialisé « politiques et actions publiques pour le développement durable », formation de référence des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts.

D'autres programmes (P209, P147, P162, P144) ont contribué à hauteur de faibles montants.

Par ailleurs, le programme 224 a opéré un transfert de 30 k€ ne figurant pas dans le tableau ci-dessus, au titre d'une contribution du ministère de la culture à la formation des architectes et urbanistes de l'État opérée conjointement par l'École nationale des ponts et chaussées et l'École de Chaillot (département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine) et dont l'École nationale des ponts et chaussées assure la gestion.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas pu être voté par son Conseil d'Administration avant la date de rédaction du présent RAP. Les données sont donc provisoires. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel	35 046	32 988	Subventions de l'État	27 169	28 619
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	5 176	4 929	– subventions pour charges de service public	27 169	28 619
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 126	13 172	Fiscalité affectée	488	718
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	4 160	3 104
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	2 800	2 811	Revenus d'activité et autres produits	16 805	15 403
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	2 800	2 811	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 453	41
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		1 224
<b>Total des charges</b>	<b>49 172</b>	<b>46 160</b>	<b>Total des produits</b>	<b>48 622</b>	<b>47 845</b>
Résultat : bénéfice		1 685	Résultat : perte	550	
Total : équilibre du CR	49 172	47 845	Total : équilibre du CR	49 172	47 845

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	797	3 232
Investissements	4 710	2 144	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	1 002	12
			Autres ressources		93
Remboursement des dettes financières		113	Augmentation des dettes financières		134
<b>Total des emplois</b>	<b>4 710</b>	<b>2 257</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 799</b>	<b>3 471</b>
Augmentation du fonds de roulement		1 214	Diminution du fonds de roulement	2 911	

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

L'École nationale des ponts et chaussées (ENPC) a disposé en 2021 d'un budget global de 47,8 M€ dont 59 % proviennent de la subvention pour charge de service public.

Les autres ressources (41 %) sont principalement liées aux recettes des contrats de recherche et aux droits de scolarité, ainsi qu'à la taxe d'apprentissage.

A noter qu'une erreur s'est glissée dans le compte de résultat sur le montant de la SCSP qui est bien de 27 230 K€ auquel s'ajoutent diverses subventions reprises dans le tableau "Financement apporté à l'opérateur par le budget de l'État".

Les principaux écarts, entre le BI et le compte financier, proviennent d'une sous-exécution importante des dépenses de personnel, par rapport à la prévision initiale, et également des dépenses de fonctionnement (projet informatique non exécuté en raison du sous-effectif au SSI, décalage du marché ménage, réduction des déplacements études de terrain et activités de recherche décalés en 2022).

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Opérateurs

L'ENPC clôt donc l'exercice 2021 avec un bénéfice de 1 685 K€.

### TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
22 007	19 111	24 270

### AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel (yc enveloppe recherche)	35 046	35 046	33 792	33 792
Fonctionnement (yc enveloppe recherche)	13 425	11 326	11 443	9 954
Intervention	0	0	0	0
Investissement (yc enveloppe recherche)	4 366	4 710	3 546	2 080
<b>Dont enveloppe recherche</b>	<b>22 335</b>	<b>22 453</b>	<b>22 449</b>	<b>22 277</b>
- Personnel enveloppe recherche	19 230	19 230	19 982	19 982
- Fonctionnement enveloppe recherche	1 850	1 878	1 428	1 510
- Investissement enveloppe recherche	1 255	1 345	1 038	785
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>52 836</b>	<b>51 083</b>	<b>48 780</b>	<b>45 826</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	5 176	5 176	3 485	3 485

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>30 606</b>	<b>30 876</b>
Subvention pour charges de service public	26 970	26 965
Autres financements de l'État	0	15
Fiscalité affectée	488	718
Autres financements publics	102	30
Recettes propres	3 046	3 148
<b>Recettes fléchées</b>	<b>16 469</b>	<b>17 278</b>
Financements de l'État fléchés	199	281
Autres financements publics fléchés	3 788	4 781
Recettes propres fléchées	12 482	12 216
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>47 074</b>	<b>48 154</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>2 328</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>4 008</b>	<b>0</b>

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Diffusion des connaissances	1 230	336	346	0	0	16	16	1 582	1 592	
	1 131	337	335	0	0	10	10	1 477	1 476	
Enseignement	8 417	4 732	4 013	0	0	65	65	13 214	12 494	
	7 762	4 161	4 230	0	0	116	117	12 038	12 108	
Recherche	19 230	1 850	1 878	0	0	1 255	1 345	22 335	22 453	
	19 982	1 428	1 510	0	0	1 038	785	22 449	22 277	
Soutien-management	6 169	6 507	5 091	0	0	3 029	3 284	15 705	14 544	
	4 917	5 517	3 880	0	0	2 382	1 168	12 816	9 965	
<b>Total</b>	<b>35 046</b>	<b>13 425</b>	<b>11 326</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 366</b>	<b>4 710</b>	<b>52 836</b>	<b>51 083</b>	
	<b>33 792</b>	<b>11 443</b>	<b>9 954</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 546</b>	<b>2 080</b>	<b>48 780</b>	<b>45 826</b>	

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>4 008</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	113
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	2 385	2 149
Autres décaissements non budgétaires	0	1 847
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>6 394</b>	<b>4 109</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>2 264</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	3 152
<b>Total des besoins</b>	<b>6 394</b>	<b>6 373</b>

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>2 328</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	134
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	2 102	1 486
Autres encaissements non budgétaires	0	2 424
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>2 102</b>	<b>6 373</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>4 291</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	888
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	4 291	0
<b>Total des financements</b>	<b>6 394</b>	<b>6 373</b>

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

Le solde budgétaire est positif de 2 328 k€, du fait notamment d'une sous-exécution dans les dépenses d'investissement (effet crise sanitaire).



## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Opérateurs

En plus de la sous-exécution des dépenses d'investissement, la crise sanitaire a aussi eu pour effet de diminuer sensiblement les dépenses de fonctionnement de l'École alors que parallèlement, les recettes ont été encaissées à un très bon niveau (près de 102,3 %).

Pour les dépenses de fonctionnement, le taux d'exécution s'élève à 85,2 % en AE, soit - 1,98 M€ par rapport au budget initial.

Les principaux éléments constitutifs de cette sous exécution sont les suivants :

- le budget attribué en 2021 aux projets informatiques, dont l'audit de sécurité pour un montant de 140 K€, n'a pas pu être exécuté en raison du sous-effectif au sein du Service des systèmes d'information (SSI), contrairement aux dépenses récurrentes relatives aux renouvellements de contrats. In fine, la sous-exécution globale du budget du SSI s'élève à 105 K€ ;
- décalage en 2022 du marché ménage, pour un montant de 656 K€ ;
- la crise sanitaire a réduit les dépenses liées aux déplacements avec une sous- exécution qui s'établit à 400 K€, notamment en ce qui concerne les études de terrain et colloques liés aux contrats de recherche, et les voyages des élèves dans le cadre de leur formation ;
- l'activité de recherche affiche une sous-exécution à hauteur de 420 K€ qui s'explique en partie par des déplacements en baisse mais également aux transferts de gestion des contrats de la Business School qui sont décalés en 2022 pour 180 K€.

### CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>453</b>	<b>448</b>	<b>450</b>
– sous plafond	277	307	302
– hors plafond	176	141	148
<i>dont contrats aidés</i>		16	
<i>dont apprentis</i>	7	14	3
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>1</b>	<b>25</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		1	25

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

L'autorisation d'emplois 2021 a été fixée en LFI 2021 à 448 ETPT dont 307 ETPT sous plafond.

En 2021, la réalisation des emplois sous plafond se situe à 450 ETPT, dont 302 ETPT sous plafond et 148 ETPT hors plafond.

La sous-exécution des emplois sous plafond recouvre à la fois les vacances de postes en cours de recrutement et les contrats à temps partiel rompus.

La sur-exécution des emplois hors plafond est, quant à elle, liée à un report de la conclusion de contrats de recherche supplémentaires financés sur ressources propres.

Les 25 autres emplois en fonction dans l'opérateur correspondent aux 25 IPEF mis à disposition de l'ENPC à titre gratuit. Pour rappel, l'ENPC bénéficie du régime des « responsabilités et compétences élargies » (RCE) depuis le 1er janvier 2016.

**OPÉRATEUR**

ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR****Missions**

L'École nationale des travaux publics de l'État assure le recrutement et la formation initiale et continue d'ingénieurs possédant des compétences scientifiques, techniques et générales les rendant aptes à exercer des fonctions d'encadrement, d'expertise, d'étude, d'administration, de recherche ou d'enseignement, dans les domaines de l'environnement, de l'équipement, de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement durables des territoires, de la construction, des transports, de l'énergie et du climat.

Elle délivre des titres et des diplômes d'ingénieur équivalents au grade de master, des doctorats en mécanique, énergétique, génie civil, acoustique, et des certificats d'études supérieures. Elle accueille chaque année plus de 900 étudiants dont plus de 700 en cycle ingénieur avec la confirmation d'un intérêt de plus en plus équilibré entre filière fonctionnaire et civile.

Les ingénieurs et docteurs formés à l'ENTPE sont en capacité de répondre aux besoins de compétences en environnement et aménagement. Ils sont en mesure de porter la vision du développement durable et de contribuer à améliorer la compétitivité française dans la croissance verte, la transition écologique et de participer pleinement au plan de relance de l'économie.

Dans les domaines de sa compétence, l'école mène des actions de recherche à travers cinq laboratoires de recherche propres ou communs à d'autres organismes dans lesquels travaille une centaine de doctorants. Elle participe à la diffusion des connaissances et conduit des actions internationales.

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Forme juridique : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Date de création : 1954

Texte de référence : décret n° 2006-1545 du 7 décembre 2006 relatif à l'École nationale des travaux publics de l'État

Directrice générale : Cécile Delolme

Présidente du Conseil d'administration : Élisabeth Crépon

Conseil d'administration (35 membres) :

- 21 personnalités extérieures nommées par le ministre de tutelle (personnalités issues des employeurs des ingénieurs TPE, personnalités représentant l'enseignement supérieur et la recherche, personnalités issues des associations, des organisations syndicales et à titre personnel);
- 14 membres élus (enseignants dont l'école n'est pas l'employeur principal, chercheurs et enseignants internes, personnels administratif et technique, doctorants, étudiants de 3e année, masters, certificat d'études supérieures (CES), étudiants de 2e année, étudiants de 1ère année).

Contrôleur budgétaire : CBCM au MTE (contrôle budgétaire a posteriori)

**FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P362 – Écologie					3 698	1 902

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dotations en fonds propres					3 698	1 902
<b>P203 – Infrastructures et services de transports</b>	<b>47</b>					
Transferts	47					
<b>P159 – Expertise, information géographique et météorologie</b>		<b>1</b>				
Transferts		1				
<b>P217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables</b>	<b>19 244</b>	<b>19 244</b>	<b>19 451</b>	<b>19 451</b>	<b>19 643</b>	<b>19 643</b>
Subventions pour charges de service public	19 244	19 244	19 451	19 451	19 643	19 643
<b>P190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables</b>						
Transferts						
<b>P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat</b>						
Transferts						
<b>P162 – Interventions territoriales de l'État</b>						
Transferts						
<b>P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État</b>	<b>198</b>	<b>198</b>				
Transferts	198	198				
<b>Total</b>	<b>19 489</b>	<b>19 443</b>	<b>19 451</b>	<b>19 451</b>	<b>23 340</b>	<b>21 545</b>

En LFI 2021, la SCSP s'est élevée à 19 451 k€, soit après mise en réserve, une dotation initiale de 19 187 k€, à laquelle s'est ajoutée :

- un complément exceptionnel de crédits destiné à l'appui financier pour l'acquisition d'un nouveau logiciel budgétaire et comptable de 300 k€.
- une subvention supplémentaire exceptionnelle de 131 667 € accordée à l'ENTPE fin 2021 dans le cadre du passage au RIFSEEP des corps techniques et qui n'a pas pu être budgétisé sur 2021. Elle a été placée en compte d'attente et alimentera les recettes 2022 ;
- une dotation spécifique pour l'action sociale et la médecine de prévention d'un montant de 23 762 €, portée au crédit d'une autre ligne de recette.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance, 3 opérations ont été financées pour un montant de 3 697 800 € (programme 632). La subvention relative au plan de relance s'inscrit dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2016-2023 de l'ENTPE, approuvé par la direction de l'immobilier de l'État (DIE) le 29 juillet 2019.

Plusieurs opérations, permettant des économies d'énergie, une baisse des émissions de GES, des impacts positifs sur l'environnement (biodiversité, économie circulaire, etc.), ont été engagées depuis 2020 :

- rénovation des toitures terrasses ;
- isolation thermique des planchers bas des bâtiments D et A--B ;
- gestion des eaux pluviales, des eaux de nappe ;
- rénovation de la piscine et de ses vestiaires ;
- réfection de l'éclairage (Relamping) ;
- travaux sur les installations de Chauffage et de Ventilation ;
- élargissement du périmètre de la Gestion Technique Centralisée (GTC).

Ces opérations ont été regroupées en trois projets :

- étanchéité, isolation et végétalisation des toitures terrasses aile D-extension pour 1 630 k€ ;

- changement des menuiseries et travaux de la piscine pour 1 817 k€ ;
- étanchéité, isolation toitures terrasses du bâtiment C pour 250 k€.

La subvention TIGRE de 168 k€ s'inscrit elle aussi dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) pour les opérations sur les systèmes d'éclairage, de ventilation et de chauffage.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas pu être voté par son Conseil d'Administration avant la date de rédaction du présent RAP. Les données sont donc provisoires. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel	15 210	15 015	Subventions de l'État	19 189	20 377
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	<i>4 010</i>	<i>3 485</i>	<i>– subventions pour charges de service public</i>	<i>19 189</i>	<i>20 377</i>
			<i>– crédits d'intervention( transfert)</i>		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	7 930	7 328	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	1 050	1 354
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	3 250	2 568	Revenus d'activité et autres produits	2 820	2 358
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	<i>3 250</i>	<i>2 568</i>	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	<i>992</i>	<i>141</i>
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		<i>1 004</i>
<b>Total des charges</b>	<b>23 140</b>	<b>22 343</b>	<b>Total des produits</b>	<b>23 059</b>	<b>24 089</b>
Résultat : bénéfice		1 747	Résultat : perte	81	
Total : équilibre du CR	23 140	24 089	Total : équilibre du CR	23 140	24 089

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	2 177	3 169
Investissements	2 768	1 875	Financement de l'actif par l'État		422
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	360	
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>2 768</b>	<b>1 875</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>2 537</b>	<b>3 592</b>
Augmentation du fonds de roulement		1 717	Diminution du fonds de roulement	231	

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

L'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) a disposé en 2021 d'un budget de 24 089 k€ dont 85 % proviennent de la subvention pour charges de service public.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Opérateurs

Le BI présentait un résultat prévisionnel déficitaire de -81 k€ alors que le résultat du compte financier fait apparaître un excédent de +1 717 k€, soit 1 798 k€ d'écart dont l'essentiel de l'origine est détaillé ci-dessous :

- Prise en compte de la SCSP exceptionnelle reçue fin 2019 inscrite en avance jusqu'au début des travaux réalisés en 2021 pour 890 k€ ;
- Prise en compte de la subvention exceptionnelle 2021 pour le changement de SI de 300 k€ ;
- Baisse de la prévision des dépenses non budgétaires relatives aux dotations et provisions de 330 k€ ;
- Baisse des charges sur le prévisionnel de vacances de 150 k€.

Concernant les CP de 1,9 M€ relatifs au plan de relance, ces derniers sont subdivisés en 422 k€ reçu en début d'année inscrit en ressource de la situation patrimoniale dans le financement d'actif en compensation d'une partie des réalisations des investissements. Le solde de 1 480 k€ a été inscrit en avance reçue sans conséquence sur la situation patrimoniale. L'avance sera reprise dans le tableau n°6 en 2022 selon le même principe dont la contrepartie sera la réalisation des travaux du plan de relance dans les emplois d'investissements.

L'ENTPE clôture ainsi l'exercice 2021 avec un résultat positif de 1 747 k€, notamment compte-tenu de la réserve financière pour les travaux du plan de relance.

### TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
8 593	6 788	11 068

### AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel (yc enveloppe recherche)	15 210	15 210	15 044	15 044
Fonctionnement (yc enveloppe recherche)	4 680	4 680	5 234	4 548
Intervention	0	0	0	0
Investissement (yc enveloppe recherche)	2 418	2 768	6 224	1 911
<b>Dont enveloppe recherche</b>	<b>7 268</b>	<b>7 268</b>	<b>6 807</b>	<b>6 716</b>
- Personnel enveloppe recherche	5 487	5 487	5 175	5 175
- Fonctionnement enveloppe recherche	721	721	893	792
- Investissement enveloppe recherche	1 060	1 060	739	749
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>22 308</b>	<b>22 658</b>	<b>26 502</b>	<b>21 503</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	4 000	4 000	3 485	3 485

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>20 349</b>	<b>21 408</b>
Subvention pour charges de service public	19 189	19 487
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	250	128
Recettes propres	910	1 793
<b>Recettes fléchées</b>	<b>1 029</b>	<b>1 418</b>
Financements de l'État fléchés	0	422
Autres financements publics fléchés	1 029	987
Recettes propres fléchées	0	10
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>21 378</b>	<b>22 826</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>1 323</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>1 280</b>	<b>0</b>

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Diffusion des connaissances	222	148	148	0	0	0	0	370	370
	169	153	148	0	0	0	0	323	317
Enseignement	5 539	1 601	1 601	0	0	60	60	7 200	7 200
	5 549	1 100	937	0	0	25	15	6 674	6 501
Recherche	5 487	721	721	0	0	1 060	1 060	7 268	7 268
	5 175	893	792	0	0	739	749	6 807	6 716
Soutien-support	3 963	2 210	2 210	0	0	1 298	1 648	7 471	7 821
	4 150	3 088	2 672	0	0	5 460	1 146	12 699	7 968
<b>Total</b>	<b>15 210</b>	<b>4 680</b>	<b>4 680</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 418</b>	<b>2 768</b>	<b>22 308</b>	<b>22 658</b>
	<b>15 044</b>	<b>5 234</b>	<b>4 548</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 224</b>	<b>1 911</b>	<b>26 502</b>	<b>21 503</b>

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>1 280</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	3
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	199
Autres décaissements non budgétaires	0	181
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>1 280</b>	<b>383</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>2 475</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	3 254
<b>Total des besoins</b>	<b>1 280</b>	<b>2 858</b>

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>1 323</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	160	359
Autres encaissements non budgétaires	0	1 176
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>160</b>	<b>2 858</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>1 120</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	779
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	1 120	0
<b>Total des financements</b>	<b>1 280</b>	<b>2 858</b>

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

L'excédent budgétaire 2021 est constitué, pour partie, de la SCSP exceptionnelle de 300 000 € versée pour le changement de SI et à hauteur de 533 000 € par des avances sur le plan de relance perçues sans que les dépenses liées aux travaux aient eu lieu.

L'augmentation du fond de roulement provient des subventions exceptionnelles 2019 et 2021, avances reçues constatées en produit, dont les dépenses interviendront en 2022 et 2023.

Le haut niveau de trésorerie provient en grande partie de restes à payer en 2022.

### CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>188</b>	<b>197</b>	<b>186</b>
– sous plafond	160	158	158
– hors plafond	28	39	28
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>34</b>	<b>27</b>
– rémunérés par l'État par ce programme		19	14
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		15	13

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

On constate un écart entre le budget initial et l'exécution sur les emplois hors plafond qui provient de difficultés de recrutements.

Le schéma d'emplois 2021 a été réalisé à hauteur de –2 ETP, conformément à la LFI 2021.